LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 35
13 AU 19 DÉCEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE SEXY
READ FRENCH

NE MANQUEZ PAS DANS CETTE ÉDITION
NOTRE **CAHIER DE NOËL**
SUR LE THÈME DES AIDANTS NATURELS.


photo : Gracieuseté famille Boulet-Buissé

Que ce soit dans la famille Boulet-Buissé, ou la famille Maréga, la question qui se pose est simple : 12 ou 18 mois de congé parental?

Kadidia Maréga, maman de la petite Dado, et Jean-Daniel Boulet et Solange Buissé, parents de Félix, ont chacun répondu en fonction de leurs divers impératifs, professionnels et familiaux.

Vous découvrirez aussi la réponse que Janelle Delorme a donné à *La Liberté*. | **Page 7.**

CONGÉ PARENTAL : 12 OU 18 MOIS?

VOUS EN PENSEZ QUOI?

Le gouvernement fédéral a étendu le congé parental à 18 mois.

La Province ne souhaite pas appuyer l'initiative qui garantirait la sécurité de l'emploi aux parents qui choisissent d'étendre leur congé de six mois supplémentaires.

Sur 18 mois, le Fédéral contribue à 33 % du revenu de l'assuré et sur 12 mois, le taux est fixé à 55 %.

Alors vous, vous en pensez quoi? 12 mois à 55 % ou 18 mois à 33 %? Et le retour à l'emploi, doit-il être garanti ou non?

On attend vos réactions : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**



photo : Marta Guerro Werner

Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.



NELSON AU MANITOBA







44





DESSINS : TADENS MPWENE
SUR UNE IDÉE ORIGINALE ET UN SCÉNARIO DE LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | presse7@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



3 VOIX À LA TROIS



Chine et Amérique : deux voies économiques diamétralement opposées

La voie chinoise pour développer son économie et asseoir son statut de grande puissance, c'est de tisser des liens commerciaux sur une échelle encore jamais vue. Si l'Empire du milieu réussit son pari, on pourrait véritablement parler de la naissance d'une nouvelle Route de la soie, mais encore bien plus mondialisée que celle des caravanes qui reliaient l'empire romain à la Chine impériale. Une relation commerciale qui a été maintenue du 3e siècle avant notre ère jusqu'au 15e siècle.

Comment? En vantant les mérites d'une nouvelle Route de la soie qui consisterait à négocier une gamme d'ententes commerciales internationales avec plus de 60 pays d'Asie, d'Océanie, d'Afrique et d'Europe. De plus, la Chine promet de créer, chez elle et à l'étranger, l'infrastructure nécessaire pour consolider et pérenniser le commerce : ports, ponts, chemins de fer.

Un projet pharaonique. La *Oxford Economics Society* estime que l'initiative concernerait la moitié de la population mondiale.

La nouvelle vision voulue par le président Xi Xinping a été approuvée cet automne, au 19e congrès du Parti communiste à Pékin. Vision qui contraste avec celle du président américain.

Tandis que la Chine cherche à développer des marchés en prenant des risques financiers historiques, le président américain cherche à *Rendre l'Amérique à nouveau grande*.

Comment? En tournant le dos à la mondialisation, pourtant vantée par ses prédécesseurs. Et en coupant carrément certains liens commerciaux étrangers. Ou encore en renégociant des traités commerciaux.

Deux grandes machines économiques, deux visions opposées. Laquelle l'emportera?



Qu'est-ce que Brian Pallister veut faire de son mandat de Premier ministre?

Après plus de cinq ans comme chef de son parti et 20 mois comme Premier ministre, M. Brian Pallister n'a pas encore précisé comment il va aborder le déficit de 840 millions $ prévu dans son dernier budget. L'occasion de le faire s'est présentée la semaine dernière, lorsqu'il a livré son deuxième discours annuel sur l'état de la Province. Malheureusement, son allocution a été éclipsée par ses remarques déplacées sur le costume et les talons hauts des souliers de la présidente de la Chambre de commerce de Winnipeg, Mme Johanna Hurme, qui venait de le présenter à l'auditoire.

Dans son discours, M. Pallister a annoncé, entre autres, qu'il formerait un groupe consultatif qui proposerait une « audacieuse » stratégie de développement économique. Présidé par Dave Angus, l'ancien PDG de la Chambre de commerce de Winnipeg, et Mme Barb Gamey, une femme d'affaires, ce groupe ressemble étrangement à celui mis sur pied l'an dernier. M. Pallister avait alors annoncé qu'un groupe consultatif lui fournirait des recommandations sur la création d'emplois et le développement économique. Il devait être présidé par Hartley Richardson et…la même Barb Gamey. En plus des rapports qu'il a déjà commandités de sociétés d'experts-conseils depuis son élection, M. Pallister attendra donc de nouveaux rapports, ce qui lui permettra de remettre des décisions à plus tard.

M. Pallister semble encore incertain de ce qu'il veut faire de son mandat. Un discours substantiel décrivant des initiatives concrètes aurait mieux permis aux Manitobains de savoir avant les prochaines élections où s'en va la Province sous M. Pallister. Et pourquoi il a voulu être élu Premier ministre.



Raymond Théberge : enfin l'Ouest est sur la carte

Puisque le Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles a recommandé, à la quasi-unanimité, la nomination de Raymond Théberge au poste de Commissaire aux langues officielles, sa nomination est donc à toutes fins pratiques assurée.

C'est une excellente nouvelle pour les francophones manitobains comme pour les francophones de l'Ouest. Car, outre ses compétences accumulées au long d'un parcours professionnel remarquable, M. Théberge apportera au poste des connaissances approfondies sur la francophonie de l'Ouest, ainsi que ses connaissances des communautés acadiennes, acquises durant ses six années comme recteur de l'Université de Moncton.

Au Manitoba, il a notamment été sous-ministre adjoint responsable du BEF et directeur-général de la SFM durant la crise linguistique des années 1980.

Toutefois, ses audiences devant les comités du Sénat et de la Chambre des communes ne se sont pas déroulées dans un calme absolu. Son opinion sur le bilinguisme de principe des juges à la Cour suprême a semblé ambigüe et ambivalente. Il a cependant ensuite clarifié sa position, à la satisfaction générale du comité.

Chose certaine, Raymond Théberge analysera des dossiers complexes avec grande intégrité et un jugement exemplaire. De plus, le Commissaire aux langues officielles est un haut fonctionnaire du Parlement; c'est donc dire qu'il se rapporte directement au Parlement dans son ensemble et non pas au gouvernement du jour, ce qui lui garantit une grande indépendance. Espérons qu'il en profitera pleinement pour prendre des positions vigoureuses sur toutes les questions touchant aux langues officielles dans notre pays.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Un jour, un timbre pour Provencher

De son vivant déjà, Mgr Provencher était une sorte d'icône. Dans la biographie de l'homme venu en 1818 à la naissante Colonie de la Rivière-Rouge, Donatien Frémont y va de quelques raisons :

« Longtemps après sa mort, la reconnaissance populaire redira certaines faveurs extraordinaires dues aux prières du vénérable prélat. […] Les chenilles exerçaient des ravages sérieux et menaçaient de tout détruire. Les religieuses se désolaient devant lui, dans une muette prière pour implorer son intercession. Peu après, le saint évêque se mit à réciter son bréviaire. Et l'on vit un spectacle étrange : les affreuses petites bêtes s'acheminer en longues cohortes vers la rivière qui les engloutit. De la saison, on n'entendit plus parler du fléau de chenilles. » (1)

Lorsqu'en 2012 Postes Canada a émis un timbre commémoratif pour souligner le bicentenaire de la Colonie de la Rivière-Rouge fondée par Lord Selkirk, il devenait possible de rêver à ce que le programme de timbres pour 2018 rende hommage à Joseph-Norbert Provencher. Après tout, Selkirk en personne avait fait le nécessaire pour obtenir une présence religieuse catholique afin de veiller à l'adoucissement des mœurs locales, et donc d'augmenter les chances de succès de sa folle entreprise agricole.

Mgr Noël Delaquis, l'évêque émérite de l'ancien diocèse de Gravelbourg, avait entrepris en avril 2016 les démarches dans l'espoir qu'un timbre à l'effigie du missionnaire fondateur de l'Église catholique dans l'Ouest canadien voie le jour en 2018. En juin 2017, sa suggestion est officiellement transmise au Comité consultatif sur les timbres-poste. En avril 2017, il reçoit un avis défavorable, ainsi motivé :

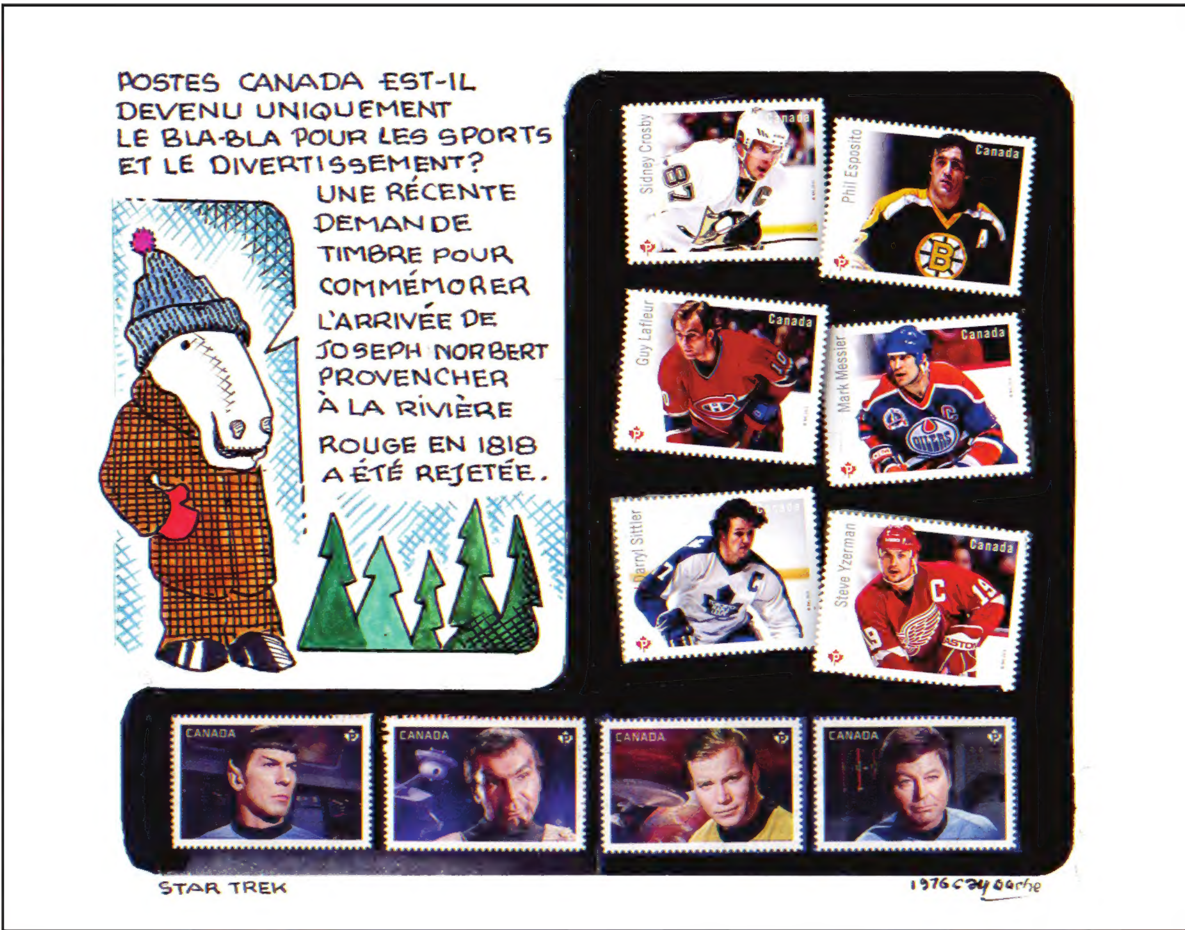
« La mise sur pied d'un programme annuel et équilibré à partir des centaines de suggestions que nous recevons à tous les ans est une tâche ardue. Le Comité ne peut retenir qu'un infime pourcentage des suggestions présentées. » Parler « d'infime pourcentage » ne relève sans doute point de l'exagération quand on sait que Postes Canada n'émet chaque année qu'une cinquantaine de timbres, qui portent sur une vingtaine de sujets ou de thèmes destinés à « explorer les richesses naturelles, culturelles et historiques de notre pays ».

Il est bien normal que les personnes chargées d'établir le choix final n'aient pas à justifier leurs décisions. Il aurait été pourtant intéressant de savoir si le Comité consultatif a estimé que l'arrivée de Provencher à la Rivière-Rouge ne constituait pas un moment « d'importance nationale », l'un des critères clés.

On peut supposer que ce soit le cas. Dans la conscience canadienne, le vaste pays qui s'étend d'un océan à l'autre est tellement chose acquise, que pour un peu on tiendrait sa géographie comme un état de fait naturel. Il n'en est évidemment rien. Pour que le Canada s'étende *a mari usque ad mare*, il a fallu que la toute jeune Confédération canadienne puisse acheter l'Ouest à petit prix à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Et s'il est bien sûr vain d'attribuer un crédit politique à quelqu'un en particulier pour cet énorme coup-là, une évidence s'impose : l'Ouest est tombé dans l'escarcelle canadienne grâce à la bonne foi des Métis canadiens-français. Et s'il y a un missionnaire de l'Église de Rome qui avait à leurs yeux un statut quasi mythique, c'est bien Mgr Provencher.

Ce bref éclairage historique montre bien qu'il serait dommage de renoncer au rêve de voir Postes Canada émettre un jour un timbre en hommage à un homme doué de qualités humaines aussi exceptionnelles que Joseph-Norbert Provencher. Si ce n'est pas dans la catégorie des personnages héroïques choisis pour l'édification des philatélistes comme des simples acheteurs, du moins alors dans une série consacrée à de grands serviteurs.

(1) *Monseigneur Provencher et son temps*, par Donatien Frémont, publié en 1935 aux Éditions de *La Liberté*, 619, avenue Mc Dermot à Winnipeg.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Quelques pistes pour aider les sans-abri

Chers lectrices et lecteurs de *La Liberté*,

Saviez-vous que depuis un an, les 1 400 (chiffre de 2015) sans-abri de Winnipeg s'éloignent du centre-ville et installent des camps de fortune un peu partout dans la ville? Les questions qui nous préoccupent en tant que jeunes élèves en immersion au Collège-Pierre-Élliott-Trudeau sont : pourquoi avons-nous autant de sans-abri? Quelles en sont les conséquences sociétales? Que pouvons-nous faire pour améliorer leur sort?

En premier lieu, il nous faut cerner les causes de l'itinérance. Celles-ci commencent souvent dès l'enfance avec le manque d'amour, d'affection familiale et amicale. Elles peuvent aussi provenir de traumatismes, de dépendances et de déficiences physiques ou mentales. Certaines personnes vivant des évènements traumatisants se réfugient dans l'alcool et les drogues, ce qui peut les envoyer à la rue. Avoir un handicap physique ou mental pourrait aussi mener à l'itinérance, car les aides sociales ne suffisent pas toujours pour couvrir leur traitement. Selon la pyramide de Maslow, il est nécessaire que les besoins sociaux soient présents à tous les stades de développement d'un individu. Sinon il risque l'aliénation, ce qui aurait de graves conséquences pour lui et la société.

En effet, la marginalisation peut prendre le chemin de l'itinérance. Ces personnes sans-abri vivent une vie inconfortable et misérable. N'ayant souvent eu aucun soutien à la maison, elles n'ont pas pu finir leur secondaire. Ne pas avoir d'éducation constitue un frein pour avoir un bon emploi, et donc une bonne qualité de vie. De plus, les sans-abri coûtent très cher à la société. Selon une étude pancanadienne regroupant 953 participants, menée d'octobre 2009 à 2011, une personne sans-abri coûterait 45 000 $ aux contribuables de Winnipeg. Ceci représente beaucoup d'argent, alors pourquoi avons-nous encore autant de sans-abri?

Quelles sont les solutions? Comment trouver un emploi si l'on n'a pas d'endroit chaud et sécuritaire où l'on peut se réfugier chaque nuit? Une solution à laquelle nous avons pensé serait d'avoir un lieu de transition juste pour les sans-abri, pour leur donner la chance de recommencer de zéro. Un lieu qui leur offre de la nourriture, une chambre, une formation professionnelle ou l'opportunité de poursuivre des études.

Un endroit où des travailleurs sociaux pourraient les écouter et s'occuper de leur santé mentale. Ils devraient rester là un minimum de trois ans pour s'assurer qu'ils trouvent un travail et un chez-soi. Ils pourraient aussi faire du bénévolat à Siloam Mission. Ainsi, les résidents là-bas auraient de bons modèles sous leurs yeux et voudront peut-être eux aussi changer de cap.

En fin de compte, nous devons faire quelque chose pour résoudre ce problème d'itinérance, car nos parents paient pour ce problème. Aussi, les gouvernements fédéral, provincial et municipal doivent continuer de collaborer pour mettre en place une nouvelle Stratégie nationale sur le logement (1). Au niveau local, les ressources doivent être décentralisées. En effet, depuis un an, les sans-abri veulent s'échapper du centre-ville à cause de la violence et des drogues. En tant qu'êtres humains nous avons le devoir de leur créer des lieux sécuritaires et d'apprentissage. Alors prenons ces gens en considération et, tous ensemble, faisons quelque chose pour les aider.

La classe de français 11e année
de Madame Gonon
Le 5 décembre 2017

Note : les statistiques mentionnées dans notre lettre proviennent d'articles parus en octobre et en novembre derniers sur Radio-Canada, Ici Manitoba.

(1) Référence tirée de l'article : *Réduire l'itinérance et la pauvreté – solutions politiques* de Centraide United Way Canada.

À VOUS LA PAROLE

Une *Liberté* qui fait jaser

Madame la rédactrice,

Sachez que je suis très fière de laisser *La Liberté* traîner, à la vue et au toucher des personnes qui entrent chez moi, à Saint-Malo.

Car les sujets traités sont pertinents, informatifs et toujours présentés de façon professionnelle.

Les questions soulevées dans les éditoriaux font jaser, parfois même dans ma maison. Voilà, vous êtes très appréciés; vous êtes attendus, semaine après semaine!

C'est pourquoi pendant la pause traditionnelle que prend le journal durant la saison des Fêtes, je formule le souhait à vous, gens de *La Liberté*, que vous puissiez tous bien vous reposer durant cette saison de paix.

Paulette Gosselin
Le 30 novembre 2017

BEF : une décision absurde

Madame la rédactrice,

Permettez-moi une comparaison.

Un Bureau de l'éducation française qui ne répond plus directement à un sous-ministre adjoint francophone et qui est dirigé par un sous-ministre adjoint unilingue anglophone déjà aux prises avec de multiples tâches est semblable à nommer un unilingue anglophone au poste de Commissaire aux langues officielles. Un Commissaire confronté à de multiples tâches et qui doit se rapporter à un simple ministre unilingue plutôt qu'au Parlement canadien.

Un tel scénario serait absurde! La décision du gouvernement manitobain concernant le Bureau de l'éducation française relève de ce niveau d'absurdité.

Jean-Marie Taillefer
Le 7 décembre 2018

Reprenons notre souveraineté

Madame la rédactrice,

Depuis plusieurs semaines, les lecteurs de *La Liberté* sont témoins de l'étalement des angoisses existentielles du Bureau de l'éducation française (BEF). Toutes ces lettres et ces articles n'exigent qu'une chose simple : rester en vie.

Il s'agit d'un mouvement citoyen fort louable, que j'appuie, mais qui est teinté d'un tel désespoir que je me demande si les Franco-Manitobains doivent continuellement négocier leur rapport avec une certaine majorité aux attitudes colonialistes.

Il me semble que nous plongeons dans une autre époque. Celle où Donatien Frémont signait les éditoriaux de ce journal centenaire. D'ailleurs, la plume de l'éditorial du 6 décembre signé par le très apprécié Bernard Bocquel n'échappe pas à cette vieille rhétorique canadienne-française du combat contre « le fanatique anglo-saxon » pour reprendre un vocabulaire qui a connu des heures de gloire au début du XXe siècle.

Lorsqu'on se met à lire ensuite la lettre aplaventriste dédiée au ministre responsable du BEF et signée François Lentz, on se dit ça y est, il nous faudra reprendre nos vieilles luttes.

Dans cette même logique séculaire, Bernard Bocquel invite les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école le temps d'une journée. Quelle tristesse que nous en soyons rendus là!

Je suggère donc, en tout respect à cette analyse, que la communauté aille plus loin et qu'elle reprenne la souveraineté d'édicter ses programmes et ses services scolaires en redonnant à la nouvelle SFM, la Société de la francophonie manitobaine, les pouvoirs du BEF, du moins symboliquement, afin que le ministre puisse comprendre par des gestes concrets que le temps des négociations est terminé.

Laurent Poliquin, écrivain
Le 6 décembre 2017

Nelson va nous manquer

Madame la rédactrice,

Quel plaisir de lire la bande dessinée ***Nelson au Manitoba*** à toutes les semaines. J'adore comment il nous observe, les Manitobains (de toutes les souches), ce jeune homme. Avec chaque édition, j'apprécie de plus en plus la réalité des personnes qui viennent d'ailleurs pour s'installer dans notre communauté.

Les dessins sont de toute beauté et reflètent si bien notre petit quartier de Saint-Boniface. Il a vraiment du talent ce Tadens Mpwene. Morgane Lemée a su bien interpréter nos dictons, nos tournures de phrases et si on peut le dire, notre patois local.

Quelle tristesse que Nelson nous quitte. Question d'argent? Sera-t-il possible d'avoir un ou des commanditaires pour cette très belle initiative?

Nelson a encore beaucoup à nous apprendre.

Ginette Perrin
Le 6 décembre 2017

De bonne humeur!

Madame la rédactrice,

À propos de la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***, j'espère que vous allez continuer à en faire car c'est la première chose que je lis dans *La Liberté* et c'est ce qui me met de bonne humeur.

Continuez Tadens et Morgane!

Norbert Bender
Le 6 décembre 2017

Manifestons!

Madame la rédactrice,

Où sont les autobus de la Division scolaire franco-manitobaine bondés d'élèves, de professeurs et de comités de parents pour manifester au Palais Législatif pendant les revendications?

C'est du sérieux ou pas?

J. R. Léveillé
Le 7 décembre 2017

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**



MOT DE LA DIRECTRICE ET RÉDACTRICE EN CHEF
SOPHIE GAULIN

Vos lettres : une preuve indiscutable

La Liberté est le journal de langue française au Manitoba depuis plus de 104 ans. Une longévité exceptionnelle qui dit tout. D'ailleurs, l'édition que j'ai le plaisir de publier cette semaine est la preuve indiscutable que les Manitobains tiennent toujours très fort à leur journal. Pourquoi? Parce que semaine après semaine, ils continuent de nous écrire des lettres et d'interagir sur des sujets qui leur tiennent particulièrement à cœur. Il n'y a pas de plus belle récompense pour un journal.

À l'heure où des salles de nouvelles ferment par dizaines, *La Liberté* s'attèle à relever le défi de publier. Grâce à un modèle d'affaires solide, le petit miracle hebdomadaire continue. Cependant, les directives gouvernementales en matière de placement publicitaire depuis 10 ans et la baisse de notre unique subvention réduite à 70 000 $ par an érodent notre capacité de publier un journal plus épais.

Pour bien faire le point que la bataille pour la survie des journaux comme *La Liberté* préoccupe gravement l'ensemble du monde médiatique, j'ai demandé à Pierre Jury, l'éditorialiste en chef du journal ***Le Droit***, le quotidien d'Ottawa-Gatineau, de me permettre de reproduire son éditorial paru dans l'édition du 1er décembre.



PIERRE JURY
ÉDITORIALISTE EN CHEF DU JOURNAL *LE DROIT*

Les solutions bancales de Joly

Les médias écrits traversent des années difficiles. Les appels à l'aide aux gouvernements se font de plus en plus nombreux. La plus insensible, pourtant, demeure la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly. Ses silences sont évocateurs, tout comme les quelques paroles qu'elle prononce pour défendre son gouvernement, lorsqu'elle se risque à le faire.

Au cours des derniers jours, elle n'a rien eu de conséquent à dire lorsque les propriétaires de 30 journaux et hebdomadaires, principalement de l'Ontario, ont annoncé leur fermeture prochaine. Elle n'avait pas quelques minutes à consacrer à la Fédération nationale des communications, représentant de syndicats de journalistes au Québec, venus plaider la cause de l'information à Ottawa. Elle n'a pas réagi non plus lorsque des dizaines de personnalités du Québec ont signé une lettre ouverte, le mois dernier, pour appeler le fédéral à l'action devant une presse écrite en péril. Le gouvernement Trudeau, qui réalise pourtant la gravité de la situation, n'agit que sur quelques plans. Dans son premier budget après l'élection du 4 novembre 2015, il a rajouté 675 millions $ sur cinq ans au financement de Radio-Canada, qui avait souffert de coupes étouffantes sous les conservateurs de Stephen Harper.

Mais les autres médias?

La ministre Joly dit qu'elle se refuse à financer des médias dont le modèle économique est dépassé, se disant ouverte à appuyer leur transfert vers de nouvelles technologies. Il lui échappe qu'ils doivent survivre avant de financer des éditions en ligne. Comment justifier un transfert vers Internet quand les journalistes disparaissent... ceux-là même qui doivent créer du contenu pour ces plateformes virtuelles?

Sans parler de la cannibalisation des revenus Web par des géants comme Google et Facebook...

À cela, la ministre n'a rien répondu sauf qu'il n'était pas question d'imposer une taxe de 5 % sur l'accès à Internet pour financer les médias, comme l'a proposé un comité parlementaire, le printemps dernier.

Certes, la création d'une nouvelle forme d'imposition aurait été fort impopulaire. Si ce n'est pas sa voie, elle doit en proposer une autre.

La ministre a défendu son gouvernement, cette semaine, rappelant qu'il avait investi «75 millions $ par année dans les médias locaux». Il a fallu lui faire la démonstration que des magazines comme TV Hebdo, Châtelaine, Hockey News et Allo Vedettes ne contribuaient pas grand-chose comme «nouvelles locales»... Ces médias sont tous légitimes, mais le programme auquel Mme Joly réfère n'est pas admissible aux quotidiens.

Si cela ne suffisait pas... Rares sont les organisations de presse aussi fragiles que celles établies dans les milieux minoritaires pour lesquelles la ministre du Patrimoine doit avoir une sensibilité accrue. Dans neuf provinces et trois territoires, 2,6 millions de Canadiens vivent en français et leur accès à des médias de proximité s'avère crucial. Mme Joly ne peut l'ignorer : elle consulte depuis deux ans les communautés minoritaires en vue du futur Plan d'action sur les langues officielles. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a rappelé, en commission parlementaire en mars 2016, que les médias locaux qu'ils représentent ont perdu 2 des 3,2 millions $ en publicité fédérale sous les conservateurs. La FCFA a même porté plainte au Commissariat aux langues officielles pour manquements aux obligations linguistiques des ministères.

Ces communautés sont souvent très isolées, parfois vieillissantes, où l'accès Internet à haute vitesse n'est pas disponible, trop onéreux... ou incompris. Comment la ministre Joly peut-elle ignorer ces appels, ou proposer des solutions qui n'en sont pas?


VOS RÉACTIONS : LA-LIBERTE@LA-LIBERTE.MB.CA

L'avis d'un défenseur

Serge Joyal sur ses gardes

Le sénateur Serge Joyal maintient ses doutes sur la capacité de Raymond Théberge de tenir tête au gouvernement. Si le prochain Commissaire aux langues officielles (CLO) sera confirmé d'ici le temps des fêtes, le vétéran des droits linguistiques rappelle que les comités parlementaires des langues officielles le suivront de près.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

À l'issue du processus de nomination et d'examen de la candidature de Raymond Théberge au poste de Commissaire aux langues officielles, le sénateur Serge Joyal reste dubitatif. Lui qui a participé à faire adopter les clauses linguistiques de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

« On veut un commissaire qui a des dents, qui soit capable de prendre le taureau par les cornes, et qui soit capable d'aller au front. Et malheureusement, ce n'est pas la perception qu'on a eu au Sénat quand M. Théberge a répondu aux questions des sénateurs.

« Il a le pouvoir d'aller devant les tribunaux, il a le pouvoir d'initier des actions, il a le pouvoir d'obtenir des redressements, et il a le devoir d'assister les communautés dans leur développement et dans leur usage des langues officielles. Il a aussi le devoir de les assister, non seulement en faisant des rapports, mais de les assister judiciairement, lorsqu'il estime que les tribunaux doivent s'en mêler.

« C'est ça qu'on aurait voulu entendre de la bouche de M. Théberge. Mais malheureusement, M. Théberge a une vision qui est beaucoup plus vague. »

Le sénateur Joyal doute que pour le CLO, les convictions viennent avec l'emploi.

« Idéalement, la vertu surviendrait d'elle-même, et elle fleurirait sous le soleil de la générosité de la multitude. Mais malheureusement, comme on le sait, ce n'est pas de cette manière-là que les choses évoluent.

« Quand le commissaire n'est pas, avec tous les pouvoirs que le Parlement lui a donné, à la tête d'efforts incessants pour les droits des minorités, c'est toutes les minorités linguistiques qui vont reculer. » C'est pourquoi, ajoute Serge Joyal, la loi est conçue pour l'éventualité d'un commissaire inefficace.

« Il y a des instruments pour que le Parlement puisse suivre les travaux du commissaire. Ce sont les deux comités permanents du Sénat et de la Chambre des communes, pour lesquels j'ai participé moi-même à la création en 1983. J'estimais que sans la capacité du Parlement de suivre au quotidien l'évolution des droits des minorités, on risquait de reculer. »

Des voix apaisées

Le président du Comité permanent des langues officielles du Sénat, René Cormier, estime que Raymond Théberge a le bagage nécessaire pour être CLO.

« Sur le plan de la connaissance, c'est assez clair qu'il maîtrise le contenu. Évidemment, dans sa manière de parler des langues officielles, dans sa manière de prendre position, il n'est pas encore dans les chaussures du commissaire. Je crois qu'il doit affiner et renforcer son discours. »

Le député néo-démocrate et porte-parole du parti en matières des langues officielles, François Choquette, alors en déplacement officiel à Paris, a exprimé au téléphone avec *La Liberté*, un certain soulagement.

« Il a très bien précisé que non seulement les juges de la Cour suprême devaient être bilingues, mais qu'en plus, si on ne l'exigeait pas par la loi, il y aurait la tentation de compromettre l'égalité français-anglais afin d'avoir un juge autochtone à la Cour suprême. »

Cela dit, le député n'est pas satisfait du processus de consultation qui a mené à la sélection de la candidature de Raymond Théberge. Il a l'intention de porter plainte au Commissariat aux langues officielles. « On doit consulter, pas juste aviser les chefs d'opposition sur le choix du prochain commissaire. On aurait voulu, comme avec les juges de la Cour suprême, qu'on nous présente les trois derniers candidats, et qu'un comité de tous les partis sélectionne le meilleur candidat. »

Congés de maternité et de paternité : 12 ou 18 mois?

À quoi bon le choix, puisqu'il faut avoir l'argent

Le Fédéral permet aux parents de prendre 18 mois de congé. La Province refuse de garantir la sécurité d'un emploi après un an. Un décalage mis en lumière par Janelle Delorme et Kadidia Maréga, qui estiment essentiel d'investir dans les soutiens aux familles.



DANIEL BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Janelle Delorme est à son neuvième mois d'un congé de maternité de près de 18 mois. Elle trouve « aberrante » la décision du gouvernement Pallister du 7 décembre de ne pas appuyer le projet de loi 211 de Tom Lindsey, le député néo-démocrate de Flin Flon. Son initiative aurait modifié le *Code des normes d'emploi du Manitoba* pour assurer la sécurité d'un emploi jusqu'à 18 mois.

« Depuis le 3 décembre, le Fédéral permet des congés de maternité et de paternité de 18 mois. Qu'un gouvernement provincial rende difficile, voire presque impossible ce choix pour un bon nombre de parents, c'est incohérent. »

Kadidia Maréga, en congé de maternité depuis septembre, croit, elle aussi, qu'il faut accorder ce choix aux familles : « Ça devrait être permis. Pour les familles qui peuvent se permettre 18 mois de congé, ça devrait être une option. J'ai songé à un congé de 18 mois, mais 18 mois, c'est long dans la carrière d'une personne. Même un an peut être dépaysant et constituer un retour en arrière sur le plan professionnel. »

Autre défi : les prestations d'assurance-emploi demeurent les mêmes pour 12 ou 18 mois. Kadidia Maréga le rappelle : « Sur 18 mois, on vous offre 33 % de votre revenu. Sur 12 mois, c'est 55 %. La même somme, quoi. Ça peut être dissuasif. Surtout si tu as déjà un autre enfant en bas âge, comme moi.

« En plus, la Province m'a refusé un appui financier pour la garderie de Lila, ma fille de quatre ans, parce que j'étais en congé de maternité. Pourtant, c'est quand ton revenu est réduit que tu as besoin d'appui. Mon conjoint Ben et moi avons choisi de l'envoyer quand même à la garderie. Pour sa socialisation, mais aussi pour ne pas perdre notre place à la garderie. Les listes d'attente sont longues, et les garderies sont difficiles à trouver. »

Janelle Delorme enchaîne : « Au bout du compte, même si le Fédéral a la bonne idée, s'il n'y a pas d'argent pour appuyer les familles, il n'y a pas d'incitatif financier pour rester chez soi pendant 18 mois. Le programme est biaisé en faveur des familles qui peuvent se le permettre. Mon conjoint Philippe et moi avons réussi, parce que j'ai fait appel à du temps de vacances et de congé accumulé. J'ai discuté de l'option avec mon employeur. Ce n'est pas tout le monde qui a ce luxe. Je pense aux familles monoparentales, aux familles vivant sous le seuil de la pauvreté. Pour elles, 18 mois, 12 mois ou souvent encore moins que ça, c'est impensable et impossible. »



Kadidia Marega et ses deux filles, Dado (à gauche) et Lali (à droite).

photo : Marta Guerro Werner



La famille Boulet-Buissé : Jean-Daniel Boulet, Solange Buissé, Félix Boulet et leur chienne Milou.

photo : Gracieuseté famille Boulet -Buissé

18 mois = 6 mois de plus pour une garderie

Jean-Daniel Boulet entamera son deuxième congé parental en septembre 2018. Pour l'avocat résident de Norwood, « un grand avantage d'un congé parental de 18 mois est qu'on a six mois de plus pour trouver une place dans une garderie ».

« C'est une considération clé, surtout si on est francophone et qu'on est à son premier enfant. Beaucoup de garderies accordent la priorité aux familles qui ont déjà un enfant d'inscrit chez elles. Mais si c'est votre premier enfant, les listes d'attente peuvent être bien longues. Un six mois de plus peut faire toute la différence.

« Bien sûr, il faut les moyens. Mon épouse et moi sommes avocats. On pourrait aisément tenir le coup, côté financier, pour prendre un congé prolongé. Mais pour des raisons professionnelles, on a choisi de prendre chacun un congé de six mois. Argent ou pas, ce n'est pas donné à tous les parents de se permettre de passer 18 mois à la maison. »

Réactions positives à la formation d'un groupe de travail

Un futur BEF du berceau à la berçante?

Un groupe de travail pour repenser les responsabilités du Bureau de l'éducation française sera bientôt formé. L'enjeu premier cependant : le rétablissement du poste du sous-ministre adjoint, supprimé en octobre.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La prochaine mise sur pied d'un groupe de travail, composé de hauts placés au ministère de l'Éducation et des principaux acteurs de monde de l'éducation en français, est le résultat de la rencontre du 5 décembre entre le ministre de l'Éducation, Ian Wishart et des Partenaires pour l'éducation en français.

Alain Laberge, le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, ainsi que James B. Wilson, le sous-ministre de l'Éducation, se chargeront de piloter le groupe de travail. Ils se rencontreront sous peu pour établir sa composition.

Alain Laberge se veut clair d'entrée de jeu : « L'une des grandes priorités sera la restauration du poste du sous-ministre adjoint du BEF ».

« Si on croyait vraiment que nos chances de restaurer le poste n'étaient pas réalistes, on ne serait pas à la table. Discuter ne veut pas dire qu'on laisse tomber nos idéaux. Je vais faire valoir la voix et les besoins de la francophonie. C'est mon rôle. Alors en sortant de nos discussions, on voudra l'assurance que le BEF va demeurer une entité autonome avec un accès au ministre de l'Éducation. Ça veut dire la présence d'un sous-ministre adjoint. »

Bernard Lesage, le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, précise que les Partenaires en éducation « ont placé beaucoup d'emphase sur l'importance de cette voix francophone au sein du ministère de l'Éducation ». « Il y avait une certaine éducation à faire sur l'historique du poste du sous-ministre adjoint et de son importance pour la francophonie. Ian Wishart s'est montré très ouvert. En fait, notre rencontre était la sorte de consultation qu'on aurait souhaité avoir en octobre, avant que la décision de supprimer le poste n'ait été prise. »

Dans une déclaration écrite datée du 6 décembre, Ian Wishart a salué une rencontre « sincère, franche et positive ».

Brigitte L'Heureux, la directrice générale de la Fédération des parents du Manitoba, commente ainsi la rencontre : « J'ai rappelé à Ian Wishart le rôle qu'ont joué les parents francophones dans la création du BEF et de la DSFM. Et que le BEF, indirectement, représentait la voix des parents. Qu'il est le fruit de leurs revendications. La suppression du sous-ministre adjoint nous a touchés viscéralement.

« Le ministre Wishart a indiqué qu'il souhaitait revoir la mission du BEF, pour l'étendre au domaine de la petite enfance et du postsecondaire et de la formation continue pour adultes. Que le BEF s'occupe donc de l'éducation en français du berceau jusqu'à la berçante. L'idée nous plaît. Je suis heureuse que les parents participent au groupe de travail. »



Alain Laberge : « La coalition des Partenaires pour l'éducation en français commence à porter ses fruits. Le ministère de l'Éducation veut un BEF solide, repensé pour répondre à une vision plus holistique de l'éducation, axée sur une éducation allant du berceau à la berçante. »

Archives La Liberté

Rena Prefontaine, la présidente de Canadian Parents for French – Manitoba, est aussi satisfaite de la crédibilité accordée à son organisation : « Au Manitoba, 24 500 jeunes sont en immersion. Et 58 000 suivent des cours de français de base. Le BEF est donc plus que le grand allié des francophones. C'est le partenaire des parents anglophones qui veulent que leurs enfants apprennent le français. Si les inscriptions en immersion montent en flèche, c'est en partie parce que le BEF nous a aidés, en 2006, à développer notre campagne *French for Life*. On a l'autonomie et l'intégrité du BEF à cœur. Et on veut que la voix de ces parents se fasse également entendre, par le biais du BEF, à la Province. »

Aucune date butoir n'a été fixée au groupe de travail pour remettre ses recommandations au ministre de l'Éducation.

Qui était à la table?

La Province

Ian Wishart, ministre de l'Éducation; James B. Wilson, sous-ministre de l'Éducation; Rob Santos, sous-ministre adjoint à l'Éducation; Rochelle Squires, ministre des Affaires francophones; Teresa Collins, directrice du Secrétariat aux affaires francophones.

Les Partenaires pour l'éducation en français

Bernard Lesage, président de la CSFM; Alain Laberge, directeur général de la DSFM; Daniel Boucher, directeur général de la SFM; Rena Prefontaine, présidente de Canadian Parents for French – Manitoba; Brigitte L'Heureux, directrice générale de la Fédération des parents du Manitoba; Peter Dorrington, vice-recteur de l'Université de Saint-Boniface; Antoine Hacault, président du Bureau des gouverneurs de l'USB.

Absente de la rencontre : la Manitoba Teachers' Society, qui rencontrera le ministre Wishart pour discuter du BEF et d'autres dossiers prioritaires pour le syndicat des enseignants.

CIRCULER À WINNIPEG



▶ Augmentation du ticket d'autobus à Winnipeg

L'anxiété des aînés est déjà palpable

L'augmentation du prix d'un ticket d'autobus de 2,70 $ à 2,95 $ décidée par la Ville cause bien des remous avant même son entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Les aînés immigrants, particulièrement vulnérables à l'isolement, ont peur de ne plus pouvoir se regrouper en raison de la hausse de prix.



presse8@la-liberte.mb.ca

Louise-Marie Akiki fait partie d'un groupe d'une quinzaine d'aînés nouvellement immigrés qui se rencontrent tous les mercredis dans les locaux de l'Accueil francophone.

« Avec l'augmentation du prix d'un ticket d'autobus, comment est-ce qu'on va payer pour venir à ces rencontres ? Quand nous venons ici, nous nous préparons déjà toute la semaine pour chercher les moyens de payer un ticket d'autobus.

« Nos rencontres à l'Accueil nous font sortir de l'isolement. Étant africains, on a l'habitude de vivre ensemble en communauté. Et là on arrive dans un pays étranger, où on reste toujours seul, isolé. L'Accueil a pensé à nous, ils organisent des rencontres pour apprendre l'anglais, discuter, faire de la couture, aller à l'ordinateur. Vraiment, quand on se rencontre, on oublie nos soucis. »

Clément Ntambwe, un autre aîné, est d'accord. « Quand on a appris que la Ville allait augmenter le prix d'un ticket d'autobus, ça ne nous a pas plu. Nous les aînés, nous ne travaillons pas, nous n'avons pas de revenu d'un emploi. Si le prix d'un ticket augmente, comment va-t-on trouver l'argent supplémentaire?

« Nous n'avons pas les moyens d'acheter des véhicules personnels, nous utilisons le transport en commun. »

À l'Accueil francophone, Pierre Kangudia Mbayi coordonne le projet *Briser l'isolement des aînés immigrants*. « L'un des objectifs principaux du programme est justement de briser l'isolement des aînés qui viennent d'arriver à Winnipeg. On organise certaines activités avec eux, qu'ils puissent avoir des interactions, du contact avec leurs pairs franco-manitobains.

« Le premier défi, c'est la communication, la langue anglaise. Elle devient un obstacle, surtout lorsqu'on atteint un certain âge. Alors parmi les activités du mercredi, les aînés ont un club d'anglais. Certains bénévoles viennent pour les aider à améliorer leurs compétences conversationnelles avec de petites orientations qui sont vraiment utiles pour la vie quotidienne. Vous pouvez imaginer l'importance qu'ils accordent à ces rencontres. »

Le mercredi, ces personnes, âgées de 50 à 70 ans, ont en outre accès à des séances d'information sur le système de santé et la sécurité dans la ville. La plupart d'entre elles n'ont pas de famille à Winnipeg.


De gauche à droite : Clément Ntambwe, Jean-Baptiste Mikan Gamane, Jeanne Mbiya Mubaya et Louise-Marie Akiki.

photo : Marta Guerro Werner

Hausse des transports : l'impact sur les pauvres

Josh Brandon est le président de *Make Poverty History Manitoba,* et animateur et chargé des communications au Conseil de développement social de Winnipeg.

« La Province a unilatéralement réduit sa portion du financement du transport en commun à Winnipeg. Mais l'augmentation des tarifs est également un choix de la Ville. Elle pourrait augmenter les taxes sur les résidences, ou ne pas offrir des incitatifs fiscaux aux entreprises. La Ville pourrait trouver l'argent pour maintenir le financement des transports en commun dans son propre budget.

« C'est au fond une question de priorités. La Ville pourrait mettre de l'avant les besoins des citoyens à faible revenu. Mais au lieu, la priorité va aux utilisateurs des voitures et aux entreprises. Les personnes à faible revenu sont déjà forcées de faire des choix difficiles, comme manger ou prendre l'autobus. Le revenu mensuel total d'un bénéficiaire d'aide sociale est de 806 $, au minimum. Si une personne à ce palier de revenu a une entrevue d'embauche par exemple, eh bien parfois elle ne pourra pas manger avant si elle doit y aller en autobus. »

Transports à Winnipeg : les chiffres

La Ville de Winnipeg a annoncé fin novembre que le prix d'un ticket d'autobus augmentera de 2,70 $ à 2,95 $.

La Ville doit combler un manque à gagner de 8,3 millions $ dans son budget de transports d'environ 192 millions $, soit près de 5 %, suite à la décision de la Province de mettre fin au financement à part égale des transports en commun à Winnipeg. La part de financement de la Province passe de 50 millions $ à 42 millions $.

D'où l'augmentation du prix d'un ticket d'autobus, d'après le maire. Dans son budget opérationnel préliminaire pour 2018, la Régie estime que la hausse du prix de tickets pourra générer 4 millions $.

Le prix du stationnement s'envole

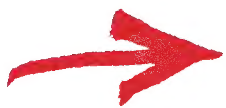
Si la menace de réductions de services sur les lignes de bus semble définitivement écartée, le maire de Winnipeg a expliqué, à l'issue d'une réunion du comité exécutif de la Ville la semaine dernière, qu'il faudrait en passer par une hausse additionnelle du prix du stationnement.

Le budget prévisionnel 2018, qui devait être soumis au vote mardi 12 décembre, annonçait déjà une augmentation de 1 $ par heure de stationnement au parcomètre. À ce tarif revu à la hausse, la Ville envisage d'ajouter 0,50 $ supplémentaires. L'heure de stationnement reviendrait à 2,50 $, ou 3,50 $ dans les zones les plus demandées (centre-ville et quartier de la Bourse).

Par ailleurs, si le budget est adopté, la diminution de 50 % accordée à ceux qui payent leur amende dans les 15 jours ne sera plus que de 25 %, dès le 1er janvier 2018.

B. G.

CIRCULER À WINNIPEG



VOX POP

▶ Réactions à l'arrivée de la société américaine

Uber à Winnipeg : qu'en pensez-vous?

Le service de transport, qui met en contact des conducteurs et des usagers par le biais d'une application mobile (voir encadré), devrait être opérationnel le 1er mars 2018 dans la capitale manitobaine. *La Liberté* est allée demander à des citoyens leur avis sur le sujet.

Sur 12 personnes interrogées, quatre ont déclaré ne pas connaître Uber. Parmi les personnes qui connaissaient l'application, toutes voyaient l'arrivée d'Uber à Winnipeg d'un bon œil. Échantillon des propos recueillis.



Oumar LY, étudiant

Oumar Ly a déjà utilisé l'application par le passé, et pense que la société fera une bonne concurrence aux taxis de Winnipeg.

« Je vais souvent en France et c'est l'application que j'utilise le plus là-bas. Ça revient moins cher que les taxis la plupart du temps. On sait combien on va payer à l'avance. Et c'est plus avantageux que le compteur. »

« Uber à Winnipeg, je suis vraiment pour. Plutôt que de sortir avec ma voiture le soir, je préfère utiliser l'application. Je pense que c'est un bon moyen pour éviter de boire et conduire.

« Ce serait bien que d'autres entreprises similaires viennent au Manitoba. Ça va faire de la compétition avec les taxis et les amener à baisser leur prix. »



Jessica GOBEIL, étudiante

Jessica Gobeil n'a jamais utilisé l'application dans d'autres villes. Elle est néanmoins favorable à sa venue au Manitoba. « Je pense que c'est une bonne idée. Sur Twitter, je lis des choses positives sur Uber : que les conducteurs sont amusants, que c'est pas la même façon que d'être conduit dans un taxi. Ça a l'air d'être une meilleure expérience.

« Actuellement on n'a que les taxis. Alors je pense qu'avoir une différente façon de se rendre quelque part ça agrandit notre ville, d'une certaine façon. »



Laurence JUNG HARTENL, étudiante

« J'ai eu ma première expérience avec Uber à Toronto, il y a quelques semaines. J'ai été épatée par la rapidité du service. On a tout juste eu le temps de descendre de l'immeuble où on se trouvait. Il était déjà là, donc c'était super efficace. Aussi le fait qu'on ne paye pas avec de l'argent comptant, que tout se fait par téléphone, c'est vraiment bien. »

Elle se demande cependant si l'application sera aussi efficace à Winnipeg. « Ça ne sera pas tout à fait pareil, je pense. Les lois changent selon les provinces et c'est possible que ce soit plus cher. »

L'étudiante, qui ne dispose pas de voiture, affirme néanmoins qu'elle essaiera le service. « Si c'est moins cher qu'un taxi, c'est sûr que je le ferai. » Pour autant elle n'a jamais eu de mauvaise expérience avec les taxis à Winnipeg. « J'ai entendu beaucoup de gens parler de leur mauvaise expérience, mais personnellement je n'en ai jamais eue. »



Ronald LEDOYEN, retraité

Ronald Ledoyen est bénévole au Musée canadien pour les droits de la personne. « On appelle parfois des taxis pour des visiteurs. Ils arrivent parfois une heure plus tard. »

Si Uber arrivait à Winnipeg, il pense qu'il pourrait aussi utiliser ce service pour ces personnes. « Je connais ce service parce que l'année dernière, j'étais à Ottawa pour rendre visite à mon neveu, et il utilise l'application. C'est tellement facile. On peut suivre la voiture sur son téléphone. Quand on a commandé la voiture, dix minutes plus tard elle était là. »

CIRCULER À WINNIPEG

Une loi provinciale ouvre la voie à Uber à Winnipeg

Taxis vs. Uber : la sécurité au cœur du débat

L'arrivée d'Uber au Manitoba fait grincer des dents. Les compagnies de taxi de Winnipeg affirment que la société américaine de voiture de transport avec chauffeur (VTC) représente une concurrence déloyale, et un danger pour la sécurité des clients comme des conducteurs. Uber opère déjà dans plus de 40 municipalités au Canada.

VALENTIN CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

La demande est là. Entre janvier et juillet 2017, plus de 30 000 personnes à Winnipeg auraient ouvert l'application Uber pour accéder à son service de transport, d'après la société. Un service qui n'est pourtant pas encore disponible dans la province.

C'est ce qui devrait changer avec la Loi 30, la *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur*. Adoptée par l'assemblée législative le 9 novembre, celle-ci dissout l'actuelle Commission de règlementation des taxis et donne aux municipalités le soin de réguler les services de taxis et de VTC, parmi lesquels Uber et Lyft.

La riposte des compagnies de taxi winnipégoises a été immédiate : par l'entremise du lobby de la Winnipeg Community Taxi Coalition, elles souhaitent voir la loi amendée afin que les conducteurs de ces compagnies soient soumis aux mêmes normes de sécurité que les chauffeurs de taxi. En outre, cette coalition reproche au gouvernement provincial de ne pas les avoir consultées sur le projet de Loi 30.

Parmi ces normes de sécurité : la présence de vitres de protection, de caméras de surveillance et de lumières d'urgence dans les véhicules, mais aussi la formation des chauffeurs et une vérification de leur casier judiciaire. Des mesures mises en place en 2011 à Winnipeg. Mesures en partie provoquées par la mort de Pritam Deol, un chauffeur de taxi tué pendant son service en 2001.

Le 1er décembre, la Ville de Winnipeg a annoncé son plan de régulation des taxis et VTC. 120 nouveaux permis de taxi seront délivrés. Concernant Uber, une vérification des antécédents des conducteurs sera obligatoire, mais la vitre de protection et les caméras de surveillance ne le seront pas.

Chris Schafer, responsable de la politique publique à Uber Canada, indique que son service le plus populaire, UberX, pourrait être mis en place à Winnipeg dès le 1er mars 2018. Pour lui, ces normes de sécurité ne concernent pas Uber :

« Le modèle d'affaires des taxis n'est pas le même que nos services. Par exemple, les chauffeurs de taxi acceptent de l'argent liquide. Les chauffeurs d'Uber n'en prennent pas, tout est fait de façon électronique. À cause de cet argent, les chauffeurs de taxi peuvent être pris pour cible. »

Il ajoute à cela le fait que rien, pour le transport, ne se fait dans l'anonymat.

« Avec Uber, vous savez qui est le passager et qui est le conducteur. Quand vous faites une requête Uber pour un trajet, vous recevez des informations sur le conducteur – nom, photo, modèle de la voiture, numéro de plaque – en plus de pouvoir le contacter avant d'entrer dans le véhicule. »

Chris Schafer estime que cette transparence rendrait les trajets plus sûrs. Il ajoute que la société procède à une vérification du casier judiciaire des conducteurs, mais ne sait pas encore de quelle façon ce contrôle sera effectué au Manitoba. Par exemple, en Ontario, le service de police de la ville de Cobourg s'occupe de vérifier, via une base de données nationale, les antécédents des conducteurs.

Pour la Winnipeg Community Taxi Coalition, la vérification modèle Uber n'est pas suffisante.

Qu'est-ce qu'Uber?

Créée en 2009 à San Francisco, la société Uber met en contact des automobilistes et des personnes à la recherche d'un trajet, via une application mobile.

La compagnie propose ainsi à ses usagers des services de transport à des tarifs très concurrentiels, et une source de revenus pour des conducteurs particuliers. Le tout est entièrement électronique.

Uber a progressivement étendu ses services à l'international. Sur son site officiel, la société dit être présente dans 632 villes partout dans le monde. Ses activités créent toutefois la controverse; on accuse notamment Uber de concurrence déloyale avec les compagnies de taxi, et la société s'est vue interdire d'opérer dans plusieurs villes, telles que Berlin ou Londres.

La société américaine Uber devrait rendre disponible son service à Winnipeg à partir du 1er mars.

photo : Valentin Cueff

Chauffeurs de taxi en colère à Montréal

Le président des taxis Champlain, George Boussios, ne mâche pas ses mots : « L'arrivée d'Uber a détruit l'industrie du taxi » à Montréal. La valeur des permis de taxi aurait largement diminué depuis que la société de VTC est arrivée dans la ville en 2014.

« Avant Uber, un permis à Montréal pouvait coûter jusqu'à 220 000 $, quand la voiture était vendue avec le permis. Il y a deux mois, quelques-uns ont vendu le leur en dessous de 80 000 $. Globalement, personne n'achète.

« Les chauffeurs peuvent se considérer chanceux s'ils parviennent à trouver un repreneur. Un de nos chauffeurs de taxi a 83 ans. Il planifiait de partir à la retraite et de revendre son permis, mais celui-ci n'a plus de valeur. »

En septembre 2016, le gouvernement québécois a décidé de lancer un projet pilote pour encadrer les opérations d'Uber. Ce projet vise une plus grande équité vis-à-vis de l'industrie des taxis, des heures de formation pour les chauffeurs, ainsi qu'une vérification du casier judiciaire.

Le président des taxis Champlain déclare qu'Uber ne suit pas ces règles, et remet notamment en question le fait que la société vérifiait les antécédents des conducteurs à travers une société privée, et non par la police. Une disposition qui a été revue lorsque le projet pilote a été renouvelé pour un an, en septembre 2017.

Ce contrôle des profils des chauffeurs serait primordial. George Boussios prend l'exemple de Boston, où une nouvelle vérification des antécédents judiciaires a conduit 8 000 chauffeurs de Uber et Lyft à arrêter leurs activités.

Il ajoute enfin qu'il perçoit le terme de "covoiturage", employé par la compagnie, comme une poudre aux yeux.

« Ce n'est pas du covoiturage. Le covoiturage, c'est lorsqu'on partage les frais d'un trajet, que deux personnes ou plus vont au même endroit. Uber est un service de taxi qui ne dit pas son nom. »

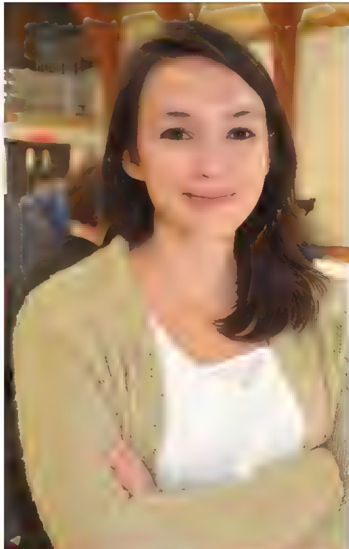
Les nouveaux visages du CA de la SFM

JANIQUE FORTIER :

« Impliquer la jeunesse, c'est assurer le futur »

Le nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine compte 20 membres depuis le 12 octobre. À terme, ils seront 22.

Semaine après semaine, *La Liberté* s'entretiendra avec chacun d'entre eux pour mieux comprendre leurs priorités, leur parcours, leurs motivations. Et faire ainsi découvrir aux lectrices et lecteurs les porte-parole de la francophonie post-refonte.



Janique Fortier.

Archives La Liberté

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Janique Fortier a toujours voulu s'impliquer dans la communauté francophone du Manitoba. Mais du haut de ses 24 ans, c'est quelque chose qu'elle imaginait loin devant elle.

« Je pensais que ça allait arriver dans mon futur. Je ne savais pas que ça allait arriver aussi vite. J'étais vraiment surprise. Et heureuse aussi, d'avoir cette opportunité de jouer un rôle de chef de file. »

Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, la jeune femme travaille comme facilitatrice de Vie saine à Santé Sud. Depuis le 12 octobre, elle représente le secteur de la santé et des services sociaux au nouveau C.A. de la SFM.

Aider les autres, Janique Fortier l'affirme, c'est sa passion. Après un baccalauréat obtenu à l'Université de Saint-Boniface, elle a poursuivi une maîtrise en santé communautaire à l'Université du Manitoba. C'est en août 2017 qu'elle rejoint le service de Santé Sud. Animée par l'envie de faire une différence, elle prend aussi place à la table de concertation rurale de Santé Sud.

C'est là que la Nostradamoise a rencontré Annie Bédard. La directrice de Santé en français lui a proposé de poser sa candidature pour devenir membre organisationnel sectoriel dans le nouveau CA de la SFM.

« Je pense qu'elle a vu ma passion pour la francophonie, et mon intérêt pour les services de santé. Je pense aussi qu'ils ont vraiment pris à cœur les recommandations qui avaient été faites avec les consultations, pour que la représentation de la jeunesse au CA de la SFM soit assurée. »

Une initiative qu'elle salue et juge nécessaire.

« Je pense qu'il est important d'impliquer la jeunesse pour assurer la vitalité et le succès de la communauté francophone, et son bon développement. C'est assurer notre futur. »

Avec les récentes réformes de la Province dans le domaine de la santé, la facilitatrice de métier a du pain sur la planche. « Il faut être vigilant et s'assurer qu'on a des conversations sur le sujet et qu'on maintienne l'accès et la qualité des services en français dans le domaine de santé et des services sociaux. »

C'est la première fois qu'elle siège à un conseil d'administration. 22 membres autour de la table, pour elle, c'est avant tout plus de représentativité. « Je m'engage avec un esprit ouvert. Je pense que le CA représente la diversité de la francophonie au Manitoba. Avec un grand nombre de membres il peut y avoir des défis. Mais je pense aussi que ça permet d'avoir les voix de toute la communauté. Et j'ai hâte de voir où cela va mener. »

AVIS AUX LECTEURS ET AUX ANNONCEURS

Veuillez prendre note que la date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro **du 10 janvier 2018** est **le 20 décembre 2017**.

Pour réserver votre espace : production@la-liberte.mb.ca

Veuillez également noter que :

Le journal ne sera pas publié **le 27 décembre 2017 et le 3 janvier 2018.**
Les bureaux de *La Liberté* seront fermés **du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018.**

LA LIBERTÉ

CULTUREL

▶ Quand le conteur passe à l'écrit

Raymond La Flèche a les contes dans le sang

Né dans une famille d'habiles conteurs, Raymond La Flèche émerveille les jeunes depuis près de 40 ans. Avec *Les Trois cochons et le mystérieux visiteur* (1), il a relevé le défi de transformer un conte oral en texte voué à la lecture.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

▶ Vous inventez des histoires à raconter depuis 1979…

Raymond La Flèche : J'ai commencé à Rivière-La-Paix, en Alberta, lors de ma toute première année d'enseignement. Les jeunes de la 1re et de la 2e année aimaient beaucoup ça. Alors j'ai tout simplement continué. J'en ai inventé toute une brochette.

▶ D'où vient ce penchant pour les histoires racontées?

R. L. : Les La Flèche ont toujours apprécié et raconté des histoires amusantes, mystérieuses ou effrayantes. Je me souviens encore d'histoires de loups-garous ou de Ti-Jean le Bouillon que racontaient mes parents, Berthe et Martial.

Ce goût de conter très *canayen* a été renforcé quand les La Flèche ont quitté le Québec pour s'installer à Sainte-Anne, en 1885. Il y avait des familles métisses installées sur un coin de notre terre appelé « Le Faible », parce que les Métis étaient très pauvres, et souvent affamés. Mon arrière-grand-père Louis et mon grand-père Irénée les ont laissé vivre à cet endroit. Ils ont pris connaissance des contes métis.

▶ Et voilà qu'en 2017, vous publiez votre premier conte…

R. L. : Ça fait très longtemps qu'on me demande de publier mes contes. Je me suis longtemps dit que je ne publiais pas parce que j'étais occupé. J'enseignais. Et puis il y avait la famille. Mon épouse, France, et moi, avons élevé cinq enfants. Mais la vraie raison, c'est que j'avais peur de traduire une histoire orale en texte écrit. Est-ce qu'elle aurait le même impact si on n'entendait pas ma voix, et si on ne voyait pas les gestes qui accompagnent mon récit?

▶ Qu'est-ce qui vous a convaincu qu'il fallait finalement passer à l'écriture?

R. L. : Une rencontre. Il y a quelques années, je rendais visite un ami à l'Hôpital Sainte-Anne. En sortant, j'ai croisé trois anciens élèves de La Broquerie, qui étaient dans la début vingtaine. L'un d'eux venait de perdre son grand-père. Dans la peine de son deuil, il m'a demandé de lui raconter mon histoire de sasquatch. C'est là que j'ai eu le déclic. Ce jeune homme avait entendu un conte à l'âge de six ans et l'avait retenu pendant plus de 15 ans. Il fallait conserver ça! Alors quand Raymond Poirier, l'ancien propriétaire d'Apprentissage Illimitée m'a invité à publier, j'ai accepté.

▶ Écrire *Les Trois cochons et le mystérieux visiteur*, c'était un défi?

R. L. : Et un plaisir! Carole Freynet-Gagné et Jean-Paul Gagné, les nouveaux propriétaires d'Apprentissage Illimitée, m'ont bien encadré. J'ai commencé avec l'idée d'écrire quatre ou cinq phrases pour accompagner chacune des 35 images que je proposais, un peu comme si je préparais un Power Point. On a réduit ça à 21 dessins. Et Jean-Paul a adapté mon récit en jolis vers.

Côté images, j'ai été vraiment choyé. Chantal Piché, l'illustratrice, a produit des images qui correspondent exactement à ce que j'imaginais. C'est inouï! C'est une jeune artiste talentueuse.

▶ *Les Trois cochons et le mystérieux visiteur* est un récit qui propose plusieurs messages que vous tenez à cœur…

R. L. : Oui. Certainement un message écologique. J'ai grandi à la campagne, près d'un marais qui n'existe plus. Je voulais inciter les jeunes à réfléchir sur la bonne intendance de la nature. Pas juste les jeunes. Tout le monde.



Raymond La Flèche. En médaillon : Les *Trois cochons et le mystérieux.*

photo : Daniel Bahuaud

▶ Alors un premier livre. Il y en aura d'autres?

R. L. : Sans doute! Maintenant que j'ai vu comment ça se fait, ce sera peut-être plus facile. En tous les cas, j'ai encore bien des contes à adapter en livre. Et j'en invente toujours.

(1) *Les Trois cochons et le mystérieux visiteur* sera lancé le 17 décembre à 13 h à la maison Chaboillez, près du Fort Gibraltar à Saint-Boniface.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Official

DSFM_Alert

Bien informés, des 8e années de Lacerte partent en campagne contre le tabac

Santé – Sensibilisation – Prévention

En 2009, Santé Manitoba a lancé le programme Students Working Against Tobacco (SWAT), né d'une initiative de l'enseignante de la division scolaire Seven Oaks, Barbara Tascona, en 2002. À travers ce programme, la Province cherche à éduquer les jeunes et à réduire l'usage du tabac. Cette année, 21 élèves de 8e année de l'École Lacerte y ont participé pour la première fois.

Le conseiller Alain Cenerini a accompagné les élèves à la formation. « L'objectif de cette formation était que les adolescents comprennent les points importants liés au tabac, afin qu'ils ne commencent pas à fumer. On a parlé de ce qui compose la cigarette, et des coûts liés au tabac. Nous voulons motiver les élèves à vivre sainement et à garder leurs poumons propres. »

Les 27 et 28 novembre, les jeunes ont suivi une formation avec des élèves de l'École régionale Gabrielle-Roy dispensée par un groupe d'élèves de l'École La Source. « À l'adolescence, les jeunes peuvent avoir beaucoup de pression de leurs pairs. Ils sont le plus à risque de faire des mauvais choix. On ne peut pas les arrêter, mais on peut les armer avec les informations, et espérer qu'ils comprennent les conséquences de la cigarette, des drogues et autres substances néfastes. »

> *« Après avoir suivi cette formation, je ne compte pas fumer du tout! »*
> Paris Gauthier, 8e année.

Anthony Wingit, en 8e année à l'École Lacerte, a décidé de participer au programme pour « connaître les dangers de la cigarette. ». Sa camarade Mia Lemoine, elle, souhaitait « savoir comment aider les autres à arrêter de fumer. Parfois nos amis fument, et on ne veut pas qu'ils tombent malades. »

Paris Gauthier, qui a aussi suivi la formation, a retenu les chiffres. « J'ai appris qu'il y a plus de 4 000 produits chimiques dans une cigarette. 1 200 personnes meurent des conséquences du tabac chaque jour. Je n'imaginais pas que la cigarette était un produit aussi mauvais. Après avoir suivi cette formation, je ne compte pas fumer du tout! »



Pendant deux jours, les élèves de l'École Lacerte ont suivi la formation SWAT. Ils sont maintenant équipés pour la partager avec les jeunes d'autres écoles.

À la formation, les élèves ont pu observer les conséquences du tabac sur les poumons. Anthony Wingit : « On a pris des poumons de cochon. Un était en santé, et un avait été enfumé. Il était noir et difficile à gonfler quand on essayait de faire passer de l'air. Le poumon en santé était plus facile à gonfler. »

Le deuxième jour, Freeze Frame Manitoba est venu prêter main forte aux élèves pour réaliser des vidéos de prévention, qui serviront aux élèves lorsqu'ils présenteront eux-mêmes le programme dans d'autres écoles cette année.

Anthony Wingit précise : « On a fait des vidéos pour montrer que fumer, ce n'est pas bien. On peut leur montrer les effets de la cigarette, et les maladies qu'ils peuvent avoir s'ils continuent. On a aussi pratiqué comment dire non, et quoi dire selon le contexte social. »

Célébrons nos succès!



Félicitations à tous les participants du championnat divisionnaire de volleyball. Le 1er décembre, 50 équipes composées d'élèves de 7e et de 8e années de 17 écoles de la DSFM se sont dépassées pour avoir la chance de remporter les banderoles divisionnaires. L'équipe de volleyball de l'École La Voie du Nord, à Thompson, est aussi venue à Winnipeg pour sa première participation.



Parker Long,
7e année,
École communautaire La Voie du Nord

« Comme mon école est petite, on connaît tout le monde et on n'est jamais seul. On peut faire plusieurs sports, comme du volleyball et du badminton. Ça me plaît de jouer et de passer du temps avec mes amis. Je préfère le volleyball, parce que ça demande de travailler en équipe. »



Les comédiens de l'École Lagimodière ont conquis leur public

Théâtre – Comédie – Talent



Cabrel, Dylan et Kalie ont brillé sur scène à la cinquième soirée Coke et SEINEttes de l'École Lagimodière.

Depuis cinq ans, l'École Lagimodière présente Coke et SEINEttes, une version tout public des soirées Bières et saynètes organisées depuis 35 ans par le comité culturel de Lorette. Cette année, sept enseignants ont encadré les 28 comédiens et dix bénévoles de scène pour mettre sur pied un inoubliable spectacle de comédie.

Pierre Tétrault, enseignant en 1re année, était l'un d'entre eux. « Nous avons débuté Coke et SEINEttes après avoir remarqué que nous avions de plus en plus de difficulté à trouver des comédiens pour participer aux soirées Bières et saynètes. Nous avons pensé qu'en entraînant les jeunes à l'école, ils pourraient développer un goût pour la comédie et revenir jouer aux soirées du village, plus tard. »

« Les meilleurs moments, c'était quand on faisait des blagues et que le public riait. »
Dylan Fisette, 5e année.

Pendant six semaines, chaque enseignant a mis en scène deux ou trois saynètes avec des élèves de la 5e à la 8e année. Le 6 décembre, les jeunes comédiens ont présenté le résultat à leurs camarades dans l'après-midi, puis aux familles en soirée. « Quand les jeunes sont sur scène, leurs yeux s'allument, et on voit une énergie qu'on ne peut pas expliquer. Préparer un spectacle et le présenter devant un public, il n'y a rien de comparable. »

Pour Kalie Roy, en 7e année, le théâtre est une passion. « Je fais du théâtre depuis que j'ai six ans, et j'aimerais faire des films quand je serai plus grande. Je participe à Coke et SEINEttes depuis trois ans. Chaque soir, j'étais excitée de savoir qu'il y avait des répétitions le lendemain. C'est une activité importante, parce qu'on s'amuse et qu'on se fait des amis. Les enfants de l'école nous voient sur scène, et veulent le faire aussi. »

Dylan Fisette, en 5e année, a justement été influencé par ce qu'il avait vu les années précédentes. « Quand j'étais plus jeune et que je voyais les autres sur scène, ça me donnait envie d'y être aussi. Mes amis me trouvent drôle, et j'aime vraiment être sur scène. Maintenant que je l'ai fait, je trouve que c'était aussi bien que ce que j'imaginais. Les meilleurs moments, c'était quand on faisait des blagues et que le public riait. C'était amusant de voir que tout le monde aimait nos saynètes. »

Cabrel Sorin, en 8e année, participait pour sa part à son dernier spectacle. « C'était mon quatrième spectacle de Coke et SEINEttes. Par la suite, j'espère revenir et voir les autres jeunes. J'aime l'ambiance qu'il y a dans la salle. Le public voit qu'on a travaillé pour leur offrir un spectacle. On a eu beaucoup d'aide des enseignants, et on remercie tous ceux qui nous ont permis de faire un bon spectacle. »

Pierre Tétrault estime que cette tradition de l'école a toute son importance. « Ça sort les élèves de l'ordinaire. C'est quelque chose de complètement différent de ce qu'ils font habituellement à l'école. C'est une expérience très intéressante qui leur permet de vivre vraiment leur francophonie. Pouvoir rire en français, c'est vraiment spécial. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 14 décembre,
Formation d'entraîneurs de basketball.

Le 15 décembre,
Formation d'officiels de basketball.

Le 16 décembre,
Tournoi La LISTE et ateliers.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 20 décembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018,
congé pour tous.



Un succès pour le cours d'électricité en français.

Renseignez-vous dès aujourd'hui pour les inscriptions!



Le programme d'électricité, agréé niveau 1 par Apprentissage Manitoba, permet à l'élève d'obtenir un maximum de 8 crédits pendant ses études secondaires.

Des élèves du cours d'électricité parlent de leur expérience.

Découvrez en vidéo les avantages du cours d'électricité en français.

Dans votre fureteur Internet, tapez : goo.gl/6guERS ou visitez DSFM.MB.ca

SUDOKU

PROBLÈME N° 581

	9	6				3	7	
	4	3					5	9
5	2		9			6		4
								7
		9	2	1				
	5	4		3	9	2	6	
	3				5		9	
		7			6	4	2	5
	6			9				1

RÉPONSE DU N° 580

9	6	7	3	8	5	1	2	4
8	5	3	1	2	4	6	7	9
4	2	1	7	9	6	5	8	3
3	4	6	5	7	1	2	9	8
1	8	2	6	3	9	4	5	7
7	9	5	8	4	2	3	1	6
2	7	9	4	1	3	8	6	5
5	1	4	9	6	8	7	3	2
6	3	8	2	5	7	9	4	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 950

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2											■	
3					■							
4				■					■			
5						■						
6							■			■		
7				■								■
8								■				
9			■							■		
10		■							■			
11					■							
12						■						

HORIZONTALEMENT

1- Se dit d'une chose qui va en croissant.
2- Ensemble des œuvres d'un artiste.
3- Personnes qui sont liées par un sentiment tendre. – Mammifère rongeur d'Amérique.
4- Écrivain américain (1809-1849). – Dur au toucher. – Écorce de chêne.
5- Filet pour pêcher sur le sable. – Rôdera, ira à l'aventure.
6- Relative à l'iléon. – Interjection. – Existes.
7- Monnaie de la Roumanie. – Petit coin enfoncé dans le manche d'un outil.
8- Il y a bien longtemps. – Festin qui accompagne un mariage.
9- Infinitif. – Fruit noir. – Infinitif.
10- Démon marin femelle. – Espaces de temps.
11- Préposition. – Qui est serrée.
12- Vas à l'aventure. – Insignes liturgiques.

VERTICALEMENT

1- Femme qui fait des profits illicites.
2- Personne qui aiguise les couteaux. – Métal précieux.
3- Ouvrier chargé du montage des vêtements. – D'un goût acide.
4- Venus au monde. – Interjection. – Mise en circulation.
5- Docteur. – Raconter en détaillant.
6- Aussi, de même. – Accès à un spectacle.
7- Appareil de forage. – Lamentée à tout propos.
8- Frapper de stupeur. – Place des mets sur la table.
9- Perroquet. – Fleuve de Suisse. – Voyelle doublée.
10- Qui ne prête à aucun doute. – Elle a porté des sabots. – Plante à odeur forte.
11- Qui se raréfie.
12- Te dégageas d'un corps. – Anneaux de cordage.

RÉPONSES DU N° 949

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	C	A	P	H	A	N	D	R	I	E	R
2	P	A	T	A	U	G	E	A	I	■	R	A
3	E	N	T	R	E	E	S	■	S	T	E	M
4	C	O	R	E	E	■	L	A	T	R	I	E
5	U	N	I	S	■	T	E	L	■	O	N	■
6	L	I	S	S	E	R	■	T	E	N	T	E
7	A	S	T	E	R	I	D	E	■	C	A	P
8	T	E	E	■	O	B	E	R	E	■	N	I
9	I	R	R	E	G	U	L	A	R	I	T	E
10	V	A	■	T	E	N	O	N	S	■	E	R
11	E	■	D	E	N	A	T	T	E	R	■	A
12	S	E	U	L	E	T	■	E	S	S	A	I

EMPLOIS ET AVIS

LES PETITES ANNONCES

▶ DIVERS

REMERCIEMENTS à Sainte-Anne-de-Beaupré pour faveur obtenue. D.L.
398-

REMERCIEMENTS à Saint-Antoine pour faveur obtenue. M.C.
399-

Le Musée de Saint-Boniface Museum
Nos histoires ∞ Notre musée
Our stories ∞ Our museum

ATELIER DE MITAINES EN CUIR PERLÉES!
Les jeudis de 19 h à 21 h
Du 11 janvier au 22 mars 2018
*pas de session le 22 février
Prix : 140 $
(120 $ pour les membres du MSBM)
ATELIER DE CAPOT
Les samedis 20 et 27 janvier 2018
de 10 h à 15 h
Prix : 95 $ (10 % de rabais pour les membres du MSBM)
Inscription :
www.msbm.mb.ca/fr/ateliers
Information :
reservations@msbm.mb.ca
ou par téléphone au 204-237-4500, poste 420

Le Musée de Saint-Boniface Museum
494 avenue Taché,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2B2
400-

Pour placer vos petites annonces, appelez le 204-237-4823



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Le centre d'apprentissage
Les enfants précieux inc.
(situé dans les locaux de l'École Précieux-Sang)

lance un appel de candidatures pour les postes suivants :

· AIDE EN JEUNE ENFANCE POUR LE PROGRAMME PRÉSCOLAIRE
· AIDE EN JEUNE ENFANCE POUR LE PROGRAMME SCOLAIRE
· Avant l'école de 7 h à 9 h
· Après l'école de 15 h 15 à 17 h 30

La personne idéale dispose des connaissances et des qualités suivantes :

- doit avoir de l'expérience avec les enfants;
- doit démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- doit posséder une maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- doit avoir une capacité de travailler en équipe;
- doit être flexible au changement.

Horaire de travail : du lundi au vendredi.

Date de début : aussitôt que possible.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et une lettre de motivation incluant trois (3) références à :



Michèle Demarcke
209, rue Kenny
Winnipeg (Manitoba) R2H 2E5
Téléphone : 204 235-0039
Télécopieur : 204 237-5207
michedemarcke@gmail.com



Responsable du service à la clientèle et adjoint.e à la promotion



OBJECTIFS GLOBAUX DU POSTE
Sous la responsabilité de la Directrice générale adjointe, le ou la titulaire est responsable :
de la réception et de l'accueil, d'offrir un service d'information ou de référence aux clients de la SFM et du 233-ALLÔ. Le ou la titulaire appuiera aussi les activités de promotion.

DESCRIPTION DE TÂCHES
- Assurer le service à la clientèle en personne, au téléphone ou par écrit pour la Société de la francophonie manitobaine et le centre d'information 233-ALLÔ
- Fournir les informations demandées par les clients
- Effectuer les ventes du service de billetterie et des objets promotionnels
- Assurer la mise à jour et la diffusion des diverses versions du calendrier communautaire du 233-ALLÔ
- Appuyer la Coordonnatrice du 233-ALLÔ dans l'exécution des divers projets
- Exécuter les tâches administratives (courrier, fournitures, recyclage…)
- Assurer le bon fonctionnement des équipements (timbreuse et photocopieuse)
- Tenir à jour l'inventaire des articles promotionnels
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie de communication interne entre la SFM, le Réseau communautaire, l'Accueil francophone, Infojustice et le 233-ALLÔ
- Appuyer la production des outils publicitaires de la SFM
- Appuyer le 233-ALLÔ dans la promotion de ses services et de la communauté
- Rechercher des informations en appui à divers projets de l'organisme
- Effectuer la mise à jour quotidienne du contenu du www.sfm.mb.ca
- Appuyer la mise à jour quotidienne des réseaux sociaux
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de la direction

LA PERSONNE RECHERCHÉE DOIT :
- Avoir une excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba
- Avoir une maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
- Avoir de l'entregent et un esprit d'équipe
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique (une connaissance d'un logiciel comme Photoshop serait un atout)
- Avoir le souci du détail et la capacité de bien gérer son temps
- Démontrer un bon sens de l'initiative et de débrouillardise

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme

ENTRÉE EN FONCTION : fin janvier 2018

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 20 décembre 2017, à l'attention de :

Madame Natalie Gagné, directrice générale adjointe
Société de la francophonie manitobaine
147, boulevard Provencher – unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 (ngagne@sfm.mb.ca)
Téléphone : 204-233-4915 ou 1-800-665-4443

De génération en génération



Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées dès janvier 2018.



Crédit et assurance
bâtir un Manitoba rural fort

***La Société des services agricoles du Manitoba** offre des programmes et des services qui soutiennent la viabilité et la croissance de l'économie rurale et agricole du Manitoba. « Crédit et assurance – Bâtissons des collectivités rurales fortes au Manitoba »*

AGENT D'ASSURANCES

Somerset (Manitoba)
Concours n°2017-36

CONDITIONS D'EMPLOI :
- Être légalement autorisé à travailler au Canada.
- Posséder un permis de conduire valide, avoir accès à un véhicule et être en mesure de se déplacer dans la province du Manitoba.

FONCTIONS :
Sous la supervision générale du gestionnaire des ventes et des services d'assurance pour la région, et conformément aux politiques, procédures et objectifs de la Société, le titulaire du poste sera chargé de la commercialisation des produits du programme Agri-protection et d'autres programmes compensatoires, et de fournir un excellent service à la clientèle personnalisé aux producteurs du Manitoba. Le titulaire du poste sera chargé de planifier et de superviser le fonctionnement du bureau d'assurance et de son personnel. Il devra mettre en place et entretenir un travail d'équipe et des communications efficaces avec le personnel des Services des réclamations. Les fonctions clés sont notamment d'établir des objectifs de vente et de les atteindre, d'administrer les demandes d'indemnisation, de faire la collecte de données relatives aux clients et de préparer le budget.

QUALITÉS REQUISES :
- Études postsecondaires en agriculture et expérience connexe, ou combinaison équivalente d'études et d'expérience connexes
- Expérience dans l'industrie agricole
- Expérience en supervision
- Expérience en vente
- Expérience en service à la clientèle
- Beaucoup d'entregent et de l'expérience en développement de relations de travail avec les clients et le personnel de tout niveau
- Expérience dans l'interprétation et l'application des règlements, des contrats, des politiques et des procédures
- Aptitudes d'analyse, de résolution de problèmes et de prise de décisions
- Excellentes aptitudes en communication orale
- Excellentes compétences en communication écrite
- Aptitude à s'organiser
- Expérience dans l'utilisation des programmes de Microsoft Office
- Connaissances en commercialisation
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais

Ce poste offre un régime attrayant d'avantages sociaux ainsi qu'un salaire allant de 59 103 $ à 70 962 $ par année. Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitæ et leur lettre d'accompagnement, portant la mention « confidentiel », à l'adresse indiquée ci-dessous, d'ici le **vendredi 22 décembre 2017 :**

Ressources humaines
Société des services agricoles du Manitoba
1525, 1re Rue Sud, bureau 100
Brandon (Manitoba) R7A 7A1
Courriel : hr@masc.mb.ca

Nous pensons que la diversité renforce notre capacité à fournir un excellent service à la clientèle dans un milieu de travail positif. Nous encourageons tout le monde à poser sa candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes choisies pour la prochaine étape du processus.



www.masc.mb.ca

NÉCROLOGIES

René Joseph Léandre Jubinville



René Joseph Léandre Jubinville est décédé paisiblement le samedi 25 novembre 2017, au Centre de santé Perley et Rideau pour les anciens combattants à Ottawa. Il est né le 28 décembre 1926 à Somerset, au Manitoba, fils aîné de Laurent Jubinville et d'Éliane Landry. Après un court passage dans l'aviation militaire, sa carrière en aéronautique et ses intérêts l'ont amené à vivre dans diverses localités à travers le Canada, ainsi qu'à San Diego (Californie) et en Floride. Il a fréquenté de nombreux terrains de golf au cours de sa vie pour s'adonner à ce sport qu'il adorait. C'était un homme charmant et affable, et toutes les personnes qu'il a croisées au fil des années s'en souviendront avec affection.

Sa première épouse, Claire Préfontaine, et sa deuxième épouse, Shirley Stansfield, ainsi que sa sœur, Monique Bird, l'ont prédécédé. Il laisse dans le deuil neuf frères et sœurs et leurs conjoints : Alain (Margot Taillefer) d'Ottawa, Denise, de Winnipeg, Réal de Gatineau, Marielle Brook de Gatineau, Guy (Gilberte Proteau) de Winnipeg, Philippe (Marie Déquier), de Sherbrooke, Céline, de Québec, Jeannine (Gérald Pittet), de Gatineau et Paulette, de Longueuil, ainsi que ses belles-sœurs, June Stansfield de Pointe-Claire, Québec et Karen Bateman de Longwood, Floride et de nombreux neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.

Une cérémonie commémorative aura lieu le printemps prochain et les cendres de René rejoindront alors celles de son épouse Shirley. Vous pourrez communiquer avec le Kelly Funeral Home d'Ottawa pour obtenir les détails ou pour envoyer un message de condoléances. Vous pouvez aussi acheminer un don à la Fondation du Centre de santé Perley et Rideau pour les anciens combattants au Kelly Funeral Home.



Rhéa-Anne Smith



Rhéa-Anne Smith est décédée le 30 novembre 2017 à l'âge de 89 ans. Née à Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba le 22 novembre 1928, Rhéa-Anne était infirmière de carrière. Elle laisse dans le deuil sa sœur Aurise (Hubert) Kondziela, son frère Gérald Smith, sa belle-sœur Marguerite Fredette, son beau-frère Lucien Laroche ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Elle fut précédée dans la tombe par ses parents Joseph et Fédora (Duguay) Smith ainsi que par son frère Roger Smith, ses sœurs Lucille Laroche et Irma David, sa belle-sœur Marie Smith et son beau-frère Lucien Fredette.

Une cérémonie aura lieu pour la famille seulement. L'inhumation se fera au cimetière de Sainte-Anne-des-Chênes.

Un grand merci aux membres du personnel du Foyer Actionmarguerite Saint-Vital qui ont su si bien prendre soin d'elle.



Thérèse Chaput-Voyer
(Née Poirier)



Entourée d'amour, à la fin d'une très belle et très longue vie, maman s'est tout doucement éteinte le 1er décembre 2017 à Actionmarguerite – Saint-Boniface (Taché). Elle avait 97 ans.

Elle laisse pour chérir sa mémoire son frère et sa belle-sœur, Jean et Flora Poirier, ses trois enfants Bernard (Patricia Hogan), Paulette (Raymond Brunet) et Simone (Craig Cameron), dix petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. L'ont précédée dans la mort ses parents Émile et Anna Poirier, son premier mari, Lucien Chaput, le père de ses enfants et l'amour de sa vie, et Olier Voyer, le compagnon de son âge d'or, huit frères et deux sœurs, de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

C'est un legs d'une très grande richesse que maman nous a fait par l'exemple de sa vie : le goût du beau et des choses bien faites, une appréciation pour la bonne chère, pour le pain rompu dans l'amour et l'amitié. Sa foi en Dieu et dans la vie était inébranlable, son amour pour ses enfants et ses petits-enfants était inconditionnel, et son don pour le bonheur, même dans son très grand âge, était une source d'émerveillement et d'inspiration.

La famille aimerait remercier le personnel d'Actionmarguerite – Saint-Boniface 2ABC et 2DE pour les excellents soins prodigués à maman dans les dernières années de sa vie, ainsi que pour leur affection et leur soutien constant. Remerciements sincères, aussi, à tous ceux qui ont pris le temps de rendre visite à maman quand elle était à Taché, tout particulièrement à Jean et Flora Poirier, Lise Hamelin, et Debbie et Steven Voyer.

La messe des funérailles a été célébrée en la Cathédrale de Saint-Boniface le vendredi 8 décembre à 10 h 30. Le visionnement débuta à 10 h avec les éloges à 10 h 15. L'inhumation suivra au cimetière de Green Acres.

Les dons à la mémoire de maman peuvent être versés à Actionmarguerite – Saint-Boniface.

Bonne nuit, Mom, et adieu. C'est l'éternel qui t'attend, et le repos, et la richesse des souvenirs de la vie que tu as tant aimée.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca





CHRONIQUE RELIGIEUSE

Mgr ALBERT FRÉCHETTE,
prêtre

« Surtout, n'oublie pas les pauvres! »

Lors du dernier conclave, ce sont-là les mots que l'Archevêque-émérite de Sao Paulo, le Cardinal Hummes, ami et voisin du Cardinal Jorge Bergoglio, lui chuchota à l'oreille, en l'embrassant, au moment de son élection papale.

Et depuis, par ses paroles, et très souvent par ses actions, le Pape François se prouve fidèle à cette consigne amicale.

Tout récemment, à titre d'exemple, il envoie une lettre écrite de sa main, à Edwin Restrepo, soldat rencontré lors de sa visite en Colombie. Il y a 14 ans Edwin fut accidenté par une explosion de mine où il a perdu la vue, les deux jambes et le bras droit. Dans sa lettre, le Pape le remercie encore du don de sa casquette militaire, don qu'Edwin lui a fait lors de sa visite papale récente en Colombie, et que le Pape dit avoir placée bien en vue dans sa chapelle, et qu'il prie constamment pour lui et son pays. Edwin lui écrit : « Faire la guerre n'est pas facile. Et faire la paix est encore plus difficile. Nous sommes dans un processus de réconciliation ».

Depuis qu'il est Pontife, le Pape François a écrit à beaucoup de gens, souvent à des enfants.

Nous nous souvenons tous qu'il s'est rendu dans la mer Méditerranée jusqu'à l'île Lampedusa pour attirer l'attention du monde sur la misère de tant de pauvres immigrants venus de plusieurs pays d'Afrique. Plusieurs périssent noyés.

Nous nous souvenons aussi de sa visite, accompagné du Patriarche Orthodoxe Demetrios de Constantinople à Lesbos pour encore attirer l'attention sur tant de réfugiés de Syrie et d'autres pays du Moyen-Orient cherchant à entrer en Europe.

Accompagné du Patriarche Orthodoxe Kiril de Moscou, il visita Cuba, un pays communiste. Il se rendit en Arménie, pays majoritairement orthodoxe, où se trouvent très peu de Catholiques.

Il visita Bangui, la capitale du pays africain très appauvri et troublé par tant de violence qu'est la République de Centrafrique. La sécurité posait réellement question.

Lors de différents consistoires, il crée de nouveaux cardinaux, souvent inusités, tels que le Cardinal Louis-Marie Ling Managkhanekhoun de Paksé au Laos et le Cardinal Bo de Rangoon au Myanmar. Il s'agit là de bien pauvres Églises à qui il attribue un relief universel.

Chaque matin à sa résidence Sainte-Marthe, il préside à l'Eucharistie et il prêche un vibrant appel à vivre l'Évangile du Seigneur Jésus. Il ne cesse d'interpeller les jeunes. Il rappelle constamment à la mémoire de tous de se soucier des enfants et des personnes âgées.

À qui lui demande de s'identifier, il répond toujours : « Je suis un pécheur ». À chaque personne ou groupe rencontrés, il termine toujours par une demande : « S.v.p. priez pour moi ».

Le Pape François déclarait récemment le 33e dimanche du temps ordinaire (le 19 novembre 2017) la « PREMIÈRE JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES ». Il souhaite une « conversion pastorale pour être témoin de la miséricorde ».

« À la lumière du "Jubilé des personnes socialement exclues", alors que toutes les cathédrales et dans les sanctuaires du monde les Portes de la Miséricorde se fermaient, j'ai eu l'intuition que, comme dernier signe concret de cette Année Sainte extraordinaire, on devait célébrer dans toute l'Église, le XXXIIIe Dimanche du Temps ordinaire, la Journée mondiale des pauvres », écrit le Pape.

Et, dit-il, « ce sera la meilleure préparation pour vivre la solennité de Notre Seigneur Jésus Christ, Roi de l'Univers, qui s'est identifié aux petits et aux pauvres et qui nous jugera sur les œuvres de miséricorde (cf. Mt 25, 31-46).

« Ce sera une journée, explique-t-il, qui aidera les communautés et chaque baptisé à réfléchir sur la manière dont la pauvreté est au cœur de l'Évangile et sur le fait que, tant que Lazare gît à la porte de notre maison (cf. Lc 16, 19-21), il ne pourra y avoir de justice et de paix sociale. »

Pour le Pape, il s'agit aussi de la nouvelle évangélisation. « Cette Journée constituera aussi une authentique forme de nouvelle évangélisation (cf. Mt 11, 5) par laquelle se renouvellera le visage de l'Église dans son action continuelle de conversion pastorale pour être témoin de la miséricorde. »

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface :
http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

Dans l'esprit des fêtes

Renée Lamoureux chantera Noël à La Broquerie

Le comité culturel de La Broquerie organise un concert de Noël à l'église Saint-Joachim ce dimanche 17 décembre à 19 h. La chanteuse Renée Lamoureux et son groupe revisiteront les plus grands titres de Noël. (1)



presse7@la-liberte.mb.ca

Toute petite, Renée Lamoureux est tombée dans la musique. À six ans, elle prenait déjà des leçons de piano. Quatre ans plus tard, elle écrivait ses premières chansons. La musicienne a grandi à Ile-des-Chênes. « Je viens d'une famille française. C'est important pour moi de conserver ces racines et de maintenir un lien. Ce concert, c'est un peu un défi pour moi. J'ai toujours voulu le faire et là, l'occasion se présente enfin. Je suis vraiment heureuse ».

C'est la deuxième fois que le comité culturel de la Broquerie organise un tel évènement. En 2015, Nadia Gaudet avait assuré le spectacle. Rosanne Ritchot, membre du Comité culturel de La Broquerie, espère que le succès sera encore au rendez-vous : « L'église Saint-Joachim peut accueillir jusqu'à 300 personnes. C'est une belle occasion de sortir en communauté et de célébrer Noël et la francophonie. C'est aussi et surtout une activité qui est accessible aux familles ».

Batterie, clavier, violon, guitare électrique et acoustique, percussions. Ces instruments accompagneront Renée Lamoureux pour interpréter des classiques de Noël, comme *Vive le vent*, *Au royaume du bonhomme hiver* ou encore *Sainte nuit*. Des titres que les spectateurs seront invités à chanter en chœur. Le groupe est même ouvert aux propositions du public, si bien sûr les musiciens connaissent le titre.

L'année prochaine, Renée Lamoureux sortira un nouvel album, qui fera la part belle à la langue française. « Pour ce 9e album, je travaille avec plusieurs artistes du Manitoba. Ça prend du temps, mais le résultat en vaudra la peine ».

En attendant ce nouvel opus, lors de la soirée du 17 décembre, Renée Lamoureux chantera aussi l'un des titres fétiches de son répertoire : *Je vise le ciel*. « Le message de cette chanson est très positif. Toujours poursuivre ses rêves, ne jamais abandonner. »

(1) 20 $ pour une famille, quel que soit le nombre d'enfants, 10 $ par adulte et 5 $ par enfant, gratuit pour les 5 ans et moins.


Renée Lamoureux interprètera une de ses chansons fétiches.
photo : Gracieuseté Jean Mackenzie

À VOTRE SERVICE

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS — 255-4204

www.danvermette.com

RE/MAX performance

GUY VINCENT ARTS MARTIAUX

Programmes hommes · femmes et enfants

204-509-5448
Courriel : vincentma2003@gmail.com

Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

www.vincentmartialarts.ca

Alain J. Hogue

AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

ÉQUIPE IMMOBILIÈRE LANSARD

Nous offrons le service en français

204-294-5195

www.lansardgroup.com

François Lansard, agent immobilier — Powell Property Group — Chanel Lansard, agente immobilier

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com

Nicole Landry-Milner

204-255-4204

Service Bilingue

www.nicolemilner.com

Children's Miracle Network — RE/MAX Performance Realty

Le Droit, Accessible

TLR Étude Teffaine Labossiere Richer

204-925-1900

tlrlaw.ca

Philippe Richer - Ashton Freund

41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com



ROBIDOUX
REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

100 ANS

Brunet Monuments inc.

4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.

www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Dianne **BOURBONNAIS**

204 941-3213

BOURBONNAIS REAL ESTATE

Service bilingue
bourbonp@mts.net

LA LIBERTÉ communication

s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de mettre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.ca | Tél. : 204 237-4823

l'équipe DESROCHERS
Darren FRÈRE & SŒUR *Brigette*

RE/MAX PERFORMANCE REALTY

204-297-0229
www.darrendesrochers.com

spécialistes IMMOBILIER

LA LIBERTÉ

PAS LE TEMPS DE LIRE

VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

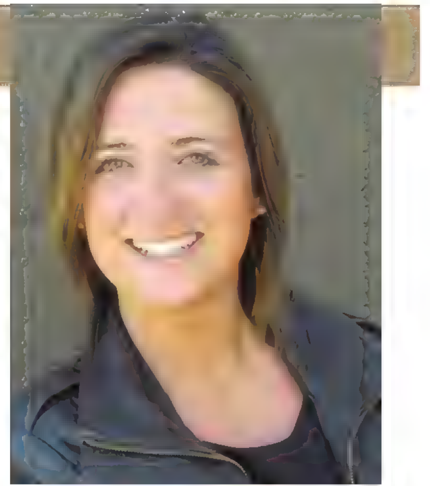
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.CA



SPÉCIAL NOËL 2017





Sophie Gaulin
Directrice
et rédactrice en chef

Aidants naturels, naturellement aimants

Ils n'ont souvent qu'une reconnaissance symbolique. Sans statut, sans salaire, sans véritable existence. Et pourtant : qu'ils s'occupent d'un parent âgé, d'un enfant en situation de handicap, ou d'un proche frappé par un accident, les aidants naturels sont au cœur même de notre société, dont ils pallient les trop nombreux manquements.

C'est pourquoi à ***La Liberté***, nous avons eu envie, en cette période de Fêtes, de leur donner toute la lumière à laquelle ils ont droit. Parce que leur dévouement, souvent doublé d'abnégation, illustre parfaitement cet esprit de compassion qui trouve son point d'orgue au temps des Fêtes, lorsque la froidure hivernale nous inspire à tous un peu plus d'humanité.

Et finalement, quoi de plus manitobain que cette volonté chevillée au corps de « rendre à la communauté »? On ne compte plus le nombre de fois, tout au long de l'année, où cette phrase s'écrit noir sur blanc dans nos pages, expliquant ici l'engagement au sein de telle institution, là le geste altruiste venant en aide à moins chanceux que soi.

Faut-il s'étonner, dès lors, que la Province du Manitoba ait été la première, dès 2011, à adopter une *Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels* pour mettre en valeur leur apport à la société?

Un apport inestimable que ce cahier spécial espère, modestement, mettre à l'honneur.

À tous ces aidants de l'ombre, à leurs proches, à vous tous et à vos familles, toute l'équipe de *La Liberté* et le conseil d'administration de Presse Ouest Ltée souhaite un temps des Fêtes empreint de sérénité, de générosité, de joie et d'espoir.



L'amour, c'est le plus important



De gauche à droite : John Ferrer, Maria Fernanda Arentsen et Christian Violy.

« Pour moi, ce recueil de témoignages, c'est une célébration de la vie, partage Maria Fernanda Arentsen. On a grandement besoin et soif d'entendre des histoires comme celles-ci, car ce sont elles qui transforment le monde et qui le tiennent debout. »

Donner voix à ceux qui donnent tant. Voilà l'initiative de John Ferrer, Maria Fernanda Arentsen et Christian Violy. Tous les trois employés de l'Université de Saint-Boniface (USB), c'est leur dévotion et leur amour qui les ont réunis lors d'une conversation d'été, pour faire naître ce projet : un cahier qui rendrait hommage aux aidants naturels.

Pour chacun d'entre eux, c'est un peu aussi une histoire personnelle. « C'est un projet qui me tient à cœur, confie John Ferrer. Je me suis rendu compte qu'on ne parle jamais de ces gens-là, ceux qui donnent tout leur temps et parfois toute leur vie pour un proche. Nous voulons leur rendre hommage et leur dire merci. »

Christian Violy s'est joint au projet avec une grande évidence, lui-même ayant été un aidant naturel, lorsqu'il a tout quitté pour aller aider sa famille au Québec. « Ça vient me chercher aussi, d'une certaine façon. Je pense que c'est important de donner la parole à ces gens qui n'ont peut-être pas autant d'appui qu'il faudrait. Ces personnes jouent un rôle crucial dans la société. Certains ont mené de grands combats à travers leur rôle d'aidant naturel. »

Souvent dans l'ombre, les aidants naturels sont pourtant bien plus nombreux qu'on ne le pense. Pour Maria Fernanda Arentsen, découvrir tout cet amour et lire tous ces témoignages, cela fait beaucoup de bien. Les parcours sont différents, mais les chemins se croisent. Et au cœur, on reconnaît l'aidant naturel. « Peu importe comment les histoires se finissent, dans chacune, l'aidant naturel est le même, explique John Ferrer. Il n'est pas préparé et en un claquement de doigts, sa vie bascule. On n'a même pas le temps de juste penser à en parler. On donne tout son temps pour accompagner jusqu'au bout. C'est pour ça qu'on leur rend hommage. J'espère vraiment que ces témoignages seront le début de quelque chose, les catalyseurs d'un changement. C'est mon rêve le plus fou. »

Au fil de la vie, le plus important, c'est l'amour. Un mot qui résonne comme la plus grande force dans le discours de ce trio d'aidants naturels. « Parfois, la société met l'accent sur le fait d'être sans arrêt capable, souligne Maria Fernanda Arentsen. Être capable de produire, d'exceller, de faire. Cependant, cela produit beaucoup de marginalisation. De l'autre côté, certaines personnes décident de se tourner vers l'amour. Ces aidants naturels mettent leur vie entre parenthèses pour un proche. Le plus important, ce n'est pas la course à l'excellence ou à l'argent, mais bel et bien l'amour. »



Une journée à la fois pour une épreuve marathonienne

Le 1er octobre 2017 a marqué une grosse journée pour Penny et moi ainsi que pour quelque 10 000 personnes à Minneapolis. On allait courir un marathon pour la première fois! Pour nous, 42 km était un énorme défi, qui est accompli par seulement 1 % de la population. Mais, pour Penny, ce n'était que l'ajout à plusieurs défis qu'elle avait eu à surmonter. Elle est une personne qui a toujours été prête à aider les autres, active, athlète, drôle et que tout le monde aime! À la surface, tout est beau! Mais, derrière tout ça, il y a une histoire exceptionnelle. L'histoire d'une personne qui a tout donné pour la santé de son mari et pour ses enfants. Tout ça, étant vraiment un cadeau unique, un vrai cadeau d'amour. Voici son histoire!

Lucile Griffiths

J'ai été très émue lorsque mon amie m'a suggéré de faire un témoignage pour le cahier spécial de *La Liberté* pour les aidants naturels. Je ne me vois pas comme ayant fait quelque chose d'extraordinaire pour mon mari, mais je sais que c'est unique ! C'est difficile pour moi de partager cette histoire, surtout à cause des émotions qu'elle éveille de mes 20 dernières années, durant lesquelles je me suis tellement concentrée à rester forte pour mon mari et ma famille. Je n'ai vraiment pas considéré ma propre situation dans tout ça.

Le 12 juillet 1997, j'ai marié mon meilleur ami, Rob LeSage. Ce jour-là, j'ai promis « d'être là dans la santé et la maladie », sans jamais vraiment croire que cela s'appliquerait à nous.

Rob vit depuis l'âge de 5 ans avec une maladie auto-immune appelée colite ulcéreuse qu'il avait été capable de gérer. Mais, après 3 ans de mariage, il a connu des symptômes complètement nouveaux et notre vie à changer à jamais. Il a appris qu'il avait une maladie du foie, l'angiocholite sclérosante primitive. Ceci voulait dire qu'à l'âge de 26 ans, il a su qu'il aurait besoin d'une greffe du foie pour survivre dans les 10 prochaines années. Je me souviens d'avoir entendu la nouvelle, et davoir été en état de choc, sans pouvoir saisir l'idée. J'ai ensuite ressenti une multitude de sentiments écrasants et je ne pouvais m'empêcher de songer à ce dont notre avenir pourrait avoir l'air. Pourrions-nous vieillir ensemble, avoir des enfants, soutenir notre style de vie actif ? L'idée de faire face à une maladie si menaçante devenait parfois insupportable, ainsi que le fait de savoir que je pourrais devenir la seule pourvoyeuse de la famille avec la possibilité de devenir veuve très jeune.

Tout ça m'a forcée de faire un changement de carrière. Je venais de finir un baccalauréat universitaire en criminologie avec le plan initial de continuer en droit. Mais, tout venait de changer et il était alors temps de changer de plan. À plusieurs niveaux, j'étais fâchée de devoir changer quand tout était hors de mon contrôle et de celui de Rob. En même temps, je me sentais tellement coupable de penser ainsi puisque c'était Rob qui souffrait physiquement et qui n'avait pas de choix avec cette maladie. C'est après les évènements du 11 septembre 2001 que j'ai compris que le monde changeait sans que personne puisse le contrôler et j'ai donc décidé de prendre contrôle de ce que je pouvais. Je me suis alors lancée dans une carrière en travail social. Depuis ce temps, j'ai réalisé que j'étais destinée pour ce genre de travail et que le diagnostic de Rob m'a seulement guidée plus rapidement dans cette direction.


photo : Gracieuseté Penny LeSage

Penny, Rob LeSage et leurs enfants, Carter et Cassidy.

En 2006 et en 2009, nous avons eu la grande joie d'accueillir notre fille Cassidy et notre garçon Carter. Avec la condition médicale de Rob, il n'était pas certain que nous pourrions avoir des enfants. Mais, c'est l'exploration de différentes méthodes et médicaments qui le lui ont permis. La présence de nos enfants est devenue clé afin de m'aider à me focaliser sur ce qui est réellement important, notre famille. Comme tout autre parent pourrait le comprendre, l'amour pour nos enfants n'est pas quantifiable. Je suis restée déterminée à leur donner autant de normalité que possible malgré la maladie de leur père.

Les années qui ont suivi ont été remplies d'innombrables chirurgies et de séjours à l'hôpital. À quelques occasions, on a failli perdre Rob. On a continué de considérer une hospitalisation à la fois et une journée à la fois pour s'en sortir. Rendus en 2015, ça me brisait le cœur de voir nos enfants subir l'expérience d'un parent très faible, même trop faible pour pouvoir sortir de son lit. Il ne pouvait pas jouir des petites choses de la vie. Au point le plus bas de sa santé, j'ai essayé de prendre le rôle de deux parents. J'ai été entraîneuse de hockey, j'ai fait de la motoneige et des excursions en quad, j'ai construit une cabane dans un arbre tout en sachant qu'on avait rêvé de vivre ces expériences en famille, plutôt que dans cette réalité monoparentale. J'étais souvent épuisée, mais je savais que pour l'intérêt de ma famille, je devais continuer. Mon cœur avait mal pour mes enfants qui ne jouissaient pas de deux parents actifs dans leur vie, et aussi je me sentais mal pour Rob qui se détériorait tranquillement et qui se décourageait de plus en plus. J'espérais aussi le retour d'un vrai partenaire dans la vie. Je continuais de me dire qu'il fallait que je reste forte afin d'aider ma famille à revenir à la vie normale, même si ce n'était pas clair ce que la vie normale était au juste.

Environ 15 ans après le premier diagnostic de cette maladie du foie, il devenait évident que Rob aurait besoin d'une greffe. Nous avons appris qu'il était candidat pour une transplantation à partir d'un donneur vivant, puisque le foie est le seul organe possédant la capacité de se régénérer. Au fond de moi, j'étais prête à devenir donneuse vivante de mon foie, car je ferais n'importe quoi pour sauver mon mari. Je qualifiais pour les critères préliminaires, mais Rob refusait absolument de me considérer comme candidate. Je comprenais son raisonnement, puisque nos enfants n'avaient que 6 et 9 ans, mais j'avais aussi très peur qu'un « match » ne serait pas trouvé et qu'il allait mourir durant l'attente.

En avril 2016, nous avons voyagé à Toronto pour rencontrer l'équipe médicale de transplantation. Elle nous a dit que Rob avait 1 an à vivre et nous a encouragés à poursuivre l'option de donneur vivant. Sachant que Rob était bien aimé par tellement de famille et d'amis, j'ai décidé d'écrire un courriel au sujet de sa situation et de notre recherche pour un « match ». Le courriel contenait de l'information sur les donneurs vivants du foie et on espérait retrouver une personne qui considèrerait faire ce don. La réaction a été incroyable et l'appui que nous avons reçu a été phénoménal et admettons que je ne me rendais pas compte que j'avais vraiment besoin de ça à ce point-là.

SUITE EN PAGE 8





photo : Gracieuseté Penny LeSage

Penny et Rob LeSage.

SUITE DE LA PAGE 7

Plusieurs personnes ont avancé leur nom et ont rempli un formulaire pour devenir donneurs potentiels, mais nous avons vite réalisé que ça serait très difficile de trouver le bon « match ». Il y avait plusieurs variables à considérer, comme le groupe sanguin, la santé physique et mentale de la personne, etc. C'est à ce point-là que j'ai décidé d'en parler à Rob encore pour lui annoncer que je planifiais de soumettre mon formulaire. Encore, il n'était pas d'accord, mais je ressentais qu'il perdait espoir de trouver un donneur à temps.

Mes informations ont été analysées rapidement à Toronto et j'ai commencé des tests. Par pur égoïsme, je ne me suis jamais vraiment assise avec Rob pour discuter de cela au départ. J'étais maintenant habituée à prendre les décisions familiales et à tout organiser. Je n'étais quand même pas encore identifiée comme « un match ». En plus, l'énergie de Rob était rendue tellement basse qu'il n'aurait pas eu la force de contester l'ampleur que prenaient les étapes pour une transplantation. Il était tellement faible et avait perdu presque toute sa force.

Après avoir testé deux autres candidats sans succès, le frère de Rob et un cousin, c'est le 28 juin que j'ai appris que j'allais être donneuse ! J'ai immédiatement appelé Rob et sa réaction a été : « ce n'est pas la façon dont je souhaitais que ceci arrive ». Je savais qu'il était sous le choc et déchiré puisqu'il ne voulait pas mettre à risque ma santé. Mais, en fin de compte, il savait aussi qu'il ne lui restait pas beaucoup de temps et très peu d'options.

Entre le 28 juin et la transplantation du 27 juillet, je me suis sentie tirée dans plusieurs directions. Je voulais passer du temps avec Rob et les enfants, mais il y avait tellement de choses à faire. J'ai décidé de prendre 2 semaines de vacances avant le début de mon congé de maladie. Durant ce temps, je devais accepter que la chirurgie puisse ne pas réussir et que je puisse quand même perdre mon mari. En plus, nous risquions que nos enfants perdent leurs deux parents. C'était surtout difficile de rencontrer notre ami, un avocat, pour mettre à jour notre testament. Il nous questionnait inlassablement, comme bien d'autres personnes le faisaient aussi. Je dois admettre que lorsque je m'arrêtais pour vraiment penser aux incertitudes de cette procédure rare, je me demandais vraiment si on se devait de tout risquer. Mais finalement, au fond de moi, je savais que j'étais assez forte pour subir la chirurgie avec l'espoir de donner à mon mari une deuxième chance à la vie.

C'était très difficile de laisser les enfants et de partir pour Toronto le 24 juillet. Les enfants ne m'avaient jamais vu pleurer durant toutes ces années difficiles. Je sentais toujours le besoin de rester forte pour eux et je ne voulais pas qu'ils s'inquiètent. Je voulais plutôt qu'ils aient l'expérience d'une vie aussi normale que possible sans avoir à songer à la santé de leurs parents. J'ai eu beaucoup de difficulté à leur dire au revoir. J'avais des larmes de peur, des larmes d'incertitude, mais je me souviens d'avoir pensé que la prochaine fois qu'ils verront leur père, il serait en meilleure santé.

Nous étions chanceux que mes parents ont pu venir avec nous à Toronto. Lorsque je les ai embrassés avant la transplantation, je savais que ça allait être une des journées les plus difficiles pour eux. J'étais inquiète pour eux, car ils se sentaient déchirés aussi. Ils voulaient certainement voir améliorer la santé de Rob, mais avaient peur pour la santé de leur fille.

Le 27 juillet 2016, j'ai donné 68,2 % de mon foie à mon mari. La chirurgie s'est mieux passée que prévu pour nous deux ! Lorsque j'ai vu Rob pour la première fois après la chirurgie, même si j'avais beaucoup de douleur, je savais qu'il était déjà en meilleure santé et que j'avais pris la bonne décision. Les premières journées suivantes étaient difficiles puis que je ne répondais pas bien aux médicaments contre le mal, mais en voyant Rob qui était déjà mobile, ça valait la peine d'endurer mon mal à court terme. C'était du jamais vu lorsqu'on est sortis de l'hôpital ensemble, une semaine après la chirurgie et ensuite qu'on soit de retour au Manitoba seulement 16 jours plus tard.

Je me rappelle que durant les pires années de cette maladie, surtout de 2014 à 2016, on m'a souvent questionnée sur comment j'ai pu continuer à rester très active et en santé. Je crois que c'était ma détermination à réduire l'impact de la maladie de Rob sur ma famille qui a vraiment fait la différence. Je reconnais maintenant que je n'ai pas demandé assez d'appui de ma famille et de mes amis, mais c'était rassurant de savoir qu'ils étaient à l'autre bout du fil, si j'en avais besoin. Aussi, j'ai découvert que j'adore courir le matin avec le soleil levant pour me permettre de commencer la journée du bon pied ou avec une attitude positive. Après la greffe, lorsque je ressentais beaucoup de mal, je me disais que si je pouvais passer cette épreuve, je pourrais réussir n'importe quoi ! En 2017, j'ai fêté 20 ans de mariage et une année d'anniversaire depuis la greffe, j'ai aussi couru 4 demi-marathons, une course de 30 km ainsi qu'un plein marathon avec une équipe qui m'a entourée à chaque étape!

Penny LeSage



La force de vie

Le 9 juillet 1987 naissait notre deuxième enfant, Nicolas. Rien, absolument rien, à la naissance, ne laissait présager que notre petit Nicolas souffrirait de multiples handicaps au point que sa mère abandonnerait une carrière d'infirmière pour l'accompagner fidèlement nuit et jour. En effet, Nico, pour les intimes, dévoilait en grandissant des symptômes du syndrome de Sotos associés à des signes d'autisme tout en multipliant d'intenses et imprévisibles crises d'épilepsie. Enfin, Nicolas était, aussi, un enfant non verbal.

Le syndrome de Sotos se manifestait entre autres par des anomalies neurologiques et une malformation cardiaque, malformation qui s'avèrera fatale, 15 ans plus tard. L'autisme, chez Nicolas, se distinguait principalement par sa communication non verbale. Les difficultés d'apprentissage se retrouvent souvent dans le catalogue de l'autisme. Quelle ironie! Nicolas fut, sans jamais parler, un formidable pédagogue, notre plus grand maître pour nous enseigner, à sa façon, le don de soi, la patience, l'humilité, la persévérance, l'innocence, la générosité, la simplicité, la force qui se cache dans les bonheurs les plus modestes et la valeur des grandes joies conjuguées aux plus petites victoires. Bref, pour nous enseigner la force de vie. Sa mère, avec le soutien de son père et celui de son frère, a tout donné, tout fait pour que la vie de Nicolas ne soit pas faite de retrait ni d'isolement social. Avec nous, parmi ses proches, il aura même voyagé au Canada, de l'Atlantique au Pacifique, aux Antilles et plusieurs fois en Europe. Épique.

À ses côtés, sa mère devenait en même temps, spécialiste de la communication non verbale, infirmière, psychologue, garde-malade, diététicienne, ergothérapeute, ambulancière, spécialiste du comportement, interprète... Tout ceci, 24 heures sur 24, 365 jours, 8 760 heures, année après année, nuits blanches, veilles aux urgences : « cadeau! ».

Aider les personnes vulnérables atteintes de troubles incapacitants, c'est non moins aider les familles qui se dévouent pour les accompagner. C'est aussi à ça qu'on reconnaît la valeur d'une société.

Le 1er novembre 2002, Nicolas nous quittait. Sa leçon de vie demeure.

Simone et Lionel De Ruyver



Nicolas, ta leçon de vie demeure.

photo : Gracieuseté Lionel De Ruyver

Prose d'une jeune mère et du goéland d'Italie (1)

(1) Pastiche d'un extrait du poème « Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France » de Blaise Cendrars

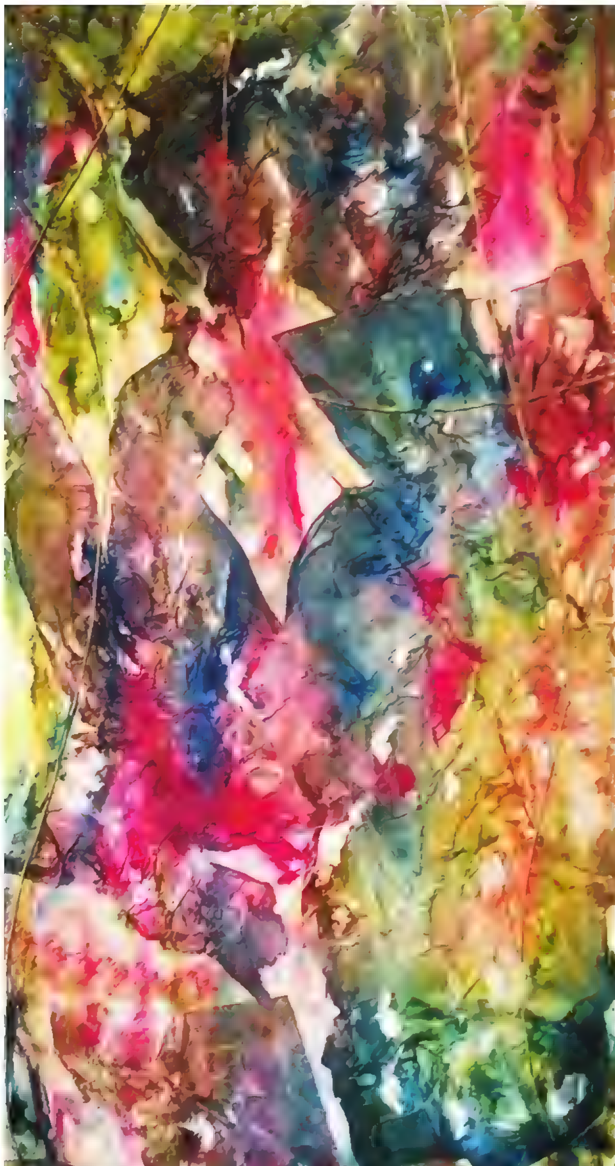


photo : Gracieuseté Mylène Violy

Aquarelle réalisée par Mylène Violy, la sœur de Christian, sur le thème qui a inspiré son poème.

PPEn ce temps-là j'étais encore une jeune mère
J'avais à peine une trentaine d'années et je ne me souvenais déjà plus de mon enfance
J'étais loin de comprendre que ma vie venait de prendre un nouveau tournant
J'étais ici, dans la maison des mille rêveries
Et je n'avais pas assez de ces rêveries
Car ma vie de jeune mère servait un mari en déroute ou un père absent
Que mon cœur, tour à tour, cherchait un sens
à l'envers ou à l'endroit
Quand les autres mamans s'endorment.
Et mes yeux de charbon peignaient des voies tracées d'avance.
Et j'étais déjà une si mauvaise mère
Que je ne savais plus quoi leur dire.

Mon foyer était comme un immense château de cartes
Tout défraichi,
Avec la reine de pique qui fait la cour au valet de cœur
Et le roi aux deux couleurs…

Un jeune époux me chantait le monde stone
J'avais peur
Et je buvais ses paroles sans verbes
Puis, tout à coup, le goéland s'envolait au-dessus de la place
Et mes mains l'étreignaient aussi, avec des cris d'enfants
Et ceci, c'était la dernière journée du dernier jour
De son tout dernier voyage
Et de l'air qui l'étouffait.

Pourtant, j'étais une si mauvaise mère.
Je ne savais plus quoi leur dire.
Leur père parti
Et tous les jours à leur demander de remplir les assiettes
J'aurais voulu être là et manger avec eux
Et tous les lavages et toutes les nuits
Et tous les cafés et toutes les vies
Et toutes ces vies brisées à cause de lui qui tournait en tourbillon au-dessus de la place
J'aurais voulu les prendre dans mes bras
Et j'aurais voulu leur dire que je les aimais
Et arracher toutes les pages de mon passé
Et leur laisser vivre leur vie d'enfants sous les arbres qui enlacent…
Je pressentais le départ du plus vieux et celui de la plus jeune…
Et le soleil était aussi pour elle un ami
Qui viendrait la prendre à son tour.

En ce temps-là j'étais encore une jeune mère
J'avais à peine une trentaine d'années et je ne me souvenais déjà plus de mon enfance
J'étais ici, où je voulais le bien des seuls aimés
Et je n'avais pas assez de tout mon amour et du ciel qui se noyait dans mes yeux

Dans ma tête chantait le monde stone, c'était étrange
Sa voix son regard sa présence rien
Et les mots de mon fils arrivaient par milliers.
Dans toute sa poésie je le voyais me dire tous les maux retenus
Personne ne pouvait plus partir car je ne voulais pas être seule
Et le fils qui s'en allait aurait bien voulu rester…
Une vieille âme me racontait l'histoire d'une bonne mère qui s'était simplement oubliée.

Christian Violy



Quand renaît l'espoir



Mélanie et Julien Ferrer.

photo : Marta Guerrero

C'était en 2001, je travaillais à temps plein et je suivais des cours le soir pour me perfectionner en comptabilité. Mais après presque 10 ans de vie commune, nous avons décidé d'avoir un enfant. Un beau bébé qui nous ressemblerait! La continuité de nous-mêmes et de l'amour que nous nous portions. Quelle grande joie d'apprendre ma grossesse quelques semaines plus tard! Cette grossesse se déroulait normalement, mais elle me laissait comme un goût amer. Une légère inquiétude, que mon époux John essayait d'amoindrir, m'envahissait peu à peu. (Peut-être étaient-ce des inquiétudes de femmes enceinte, bien normales?)

Notre fils vit le jour en octobre. C'était un jour de pluie, et la grande joie de son accueil s'est vite transformée en une grande angoisse. Ce bébé parfait dont nous rêvions était devenu un splendide petit être, un petit'homme tout frêle, avec la peau sur les os. Un petit bébé magnifique, mais pas bien portant.

Mon inquiétude était immense, que se passait-il ? Après deux semaines passées à l'hôpital, nous sommes rentrés à la maison. En France, c'est seulement douze semaines après la naissance que l'on retourne au travail. J'y retournais le cœur lourd. Mon petit Julien pleurait souvent, il ne mangeait pas. On devait lutter pour chaque millilitre de lait englouti, pour chaque moment de repos. Ça n'allait pas. Ma maman prenait soin de mon petit homme pendant mes heures de bureau. C'est à ce moment-ci que tout s'est enchaîné. Après plusieurs examens médicaux, nous pouvions mettre un mot sur ce qui se passait : l'hypophosphatasie. C'est là que tout s'effondre, notre rêve d'enfant parfait s'écroule, nos amis et certains membres de notre famille nous abandonnent. Puis tout s'enchaîne. C'est une maladie orpheline qui touche le squelette, la petite taille, les pleurs liés à la douleur, le manque d'appétit, le torticolis… Tout était une conséquence de cette pathologie.

« Il n'y a pas de traitement » : voilà les mots que le médecin nous a dits. Par contre, un suivi médical très lourd s'est mis en place. Son agenda hebdomadaire était égal à celui d'un ministre. Comment travailler et conduire son enfant vers des soins médicaux? Il a fallu accepter que je ne pusse pas jongler avec un travail à temps plein. Nous avons alors décidé que je réduirais mon travail à mi-temps, car les 4 à 5 rendez-vous par semaine allaient facilement prendre mon autre moitié de temps. Entre temps, nous avons essayé de trouver une place en garderie pour lui, pour quelques heures par semaine. Mais il n'y avait pas de place pour des enfants pas ordinaires (la peur sans doute). En réduisant ce temps de travail, et en ne pouvant poursuivre la fin de mes études, je mettais ma carrière entre parenthèses. Cette maladie prenait mon temps et mon esprit. Oui, mon esprit était ailleurs et j'avoue qu'aller au travail me permettait de souffler un peu du quotidien, de craquer. Il fallait vivre ce quotidien : la vie, le travail, la maladie qui ne nous laissait aucun jour de repos, mais aussi, il fallait vaincre la peur, la peur de la douleur, la peur des fractures, la peur de la mort. Et se battre pour une place à l'école. Car même en classe notre petit'homme n'avait pas sa place. Un long combat pour 3 ½ journées par semaine.

Mon temps, je devais aussi le partager avec des fondations, afin que cette maladie soit connue et reconnue. Pendant sept ans, nous avons dû respecter les lois associatives, tenir nos réunions, établir beaucoup de projets de prélèvements de fonds. Je n'avais plus de temps pour rien. Plus de temps pour souffler un peu, car la maladie avançait. Ma carrière professionnelle n'avançant pas, nos finances étaient au plus bas. La perte de salaire était devenue importante.

Mais en 2009, la magie d'un traitement expérimental se fit connaître. On a arrêté notre vie en France pour venir à Winnipeg sauver la vie de notre fils. Et sa vie fut sauvée. Après 7 mois passés près de l'hôpital des enfants, nous avons pu rentrer en France. Mais là aussi, il fallait s'adapter pour faire des allers/retours Winnipeg/Perpignan (France) tous les 3 mois. Cela devenait difficile pour nos emplois de partir chaque trimestre pour une durée de 15 jours. Nous avons alors fait le choix de déménager proche des spécialistes de l'HPP. Le Canada est bien plus ouvert à intégrer des personnes en situation de handicap. C'était une chance pour Julien, pour sa santé, pour son avenir. Nous avons quitté la France pour toujours avec deux valises, deux enfants et tout recommencer : trouver un logement, trouver un travail, trouver des écoles, trouver sa place… Cela n'a pas été chose facile, mais des combats nous en avions menés tellement!!! Aujourd'hui, nous sommes placés, nous avons des emplois, un logement. Même si les membres de nos familles nous manquent cruellement, nous sommes si heureux d'avoir enfin une vie ordinaire, dans un pays où tout le monde a sa place.

Mélanie Ferrer

LES MOTS CACHÉS DU TEMPS DES FÊTES

THÈME : CANTIQUES DE NOËL / 9 LETTRES

R	E	V	R	E	S	N	O	C	C	I	N	T	E	R	P	R	E	T	E
D	G	O	U	T	T	X	O	H	R	E	O	U	H	L	A	R	M	E	S
U	E	D	Y	L	I	R	A	U	N	S	S	R	C	E	U	J	C	A	S
R	C	L	O	O	E	N	A	T	V	S	T	H	I	O	M	L	O	R	L
E	E	E	V	U	T	U	O	D	I	E	A	E	M	G	A	E	E	I	E
E	N	I	L	E	X	N	Q	E	I	N	L	A	L	S	I	C	E	M	E
R	M	I	U	E	N	L	L	I	T	T	G	L	S	P	A	N	H	E	R
D	E	R	G	E	B	C	I	S	N	I	I	I	E	L	U	T	E	S	I
N	S	O	R	A	A	R	E	T	E	U	Q	O	P	E	Y	O	G	S	T
E	S	I	R	T	M	I	E	N	U	U	U	M	N	R	V	R	C	E	N
T	I	E	C	C	D	I	F	F	E	R	E	N	T	T	I	R	P	S	E
N	E	E	L	O	H	A	C	C	R	R	G	C	T	S	E	C	C	U	S
E	P	L	L	L	N	E	H	H	I	A	O	I	I	E	T	M	O	I	S
S	U	E	C	T	I	A	S	A	O	U	I	A	Q	R	X	X	P	R	E
E	M	Q	S	E	N	M	L	T	T	R	L	N	I	U	U	T	I	S	R
L	E	S	S	S	I	U	A	U	R	P	A	S	S	E	E	A	E	E	E
O	E	E	O	I	P	S	M	F	E	E	T	L	I	H	Y	M	U	S	E
R	E	N	N	O	D	E	R	F	P	E	I	V	E	N	O	O	O	X	R
A	S	S	P	N	S	R	N	O	E	L	N	A	U	O	J	T	A	I	C
P	X	S	T	N	A	N	I	A	R	T	N	E	G	B	O	I	D	A	R

A

AIRS
AMOUR
AMUSER
ANNÉE
AXÉ

B

BONHEUR

C

CAS
CÉLÉBRÉ
CHANSONS
CHANTEURS
CHANTS
CHORALE
CLASSIQUE
CONSERVER
COUPLETS
COUTUMES
CRÉER

D

DIFFÉRENT
DISQUE
DOUX
DURÉE

E

ÉMOI
ENFANTS
ENTENDRE
ENTONNER
ENTRAÎNANTS
ÉPOQUE
ESPRIT

F

FAMILLE
FREDONNER

G

GAIE
GOÛT

I

IMAGINÉ
INTERPRÉTÉ
ISSUE

J

JOIE
JOUER
JOYEUX

L

LARMES
LATIN
LIEN
LITURGIQUE

M

MAGIE
MÉLODIES
MESSE
MESSIE
MOIS
MOT

N

NOËL
NOSTALGIQUE
NOUVELLE

O

ORCHESTRE
ORIGINES

P

PAROLES
PASSÉ
PLAISIR
POPULAIRE

R

RADIO
REFRAINS
REMPLACER
RÉPERTOIRE
RESSENTIR
RYTHMÉ

S

SENS
SIÈCLE
SPECTACLE
STYLE
SUCCÈS

T

TEMPS
TEXTES
THÈME
TRADITION
TRISTE

U

UNIQUE

V

VIE
VIEUX
VOIX

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : RELIGIEUX

THÈME : LA JOIE DU TEMPS DES FÊTES / 10 LETTRES

A

ACHETER
AMBIANCE
AMI
ANNÉE
ARBRE

B

BLANC
BOIRE
BONBON
BOUFFON
BOUTE-EN-TRAIN

C

CADEAUX
CANTIQUE
CARTE
CHANTER
CLOCHE
CLOCHETTE
CONGÉ
COURONNE
CRÈCHE
CUISINER

D

DÉCORATION
DÉCORER
DÉFILÉ
DINDE

E

ÉCRIRE
EMPLETTE
ENCHANTÉ
ENFANT
ÉTRENNE

F

FÉE
FÊTER
FROID

G

GÂTEAU

H

HEUREUX
HIVER

J

JEUNE
JOIE
JOUET

L

LUTIN

M

MAGASIN
MANGER
MERVEILLES
MUSIQUE

N

NEIGE
NOËL

O

OFFRIR

P

PARENTÉ
PÈRE NOËL
PRÉSENT

R

RÉJOUISSANCE
RENCONTRE
RENNE
RÉUNION
RÉVEILLON

S

SAUTERIE
SOIRÉE
SOUHAITS
SOUPER
SOURIRE

T

TOURTIÈRE
TRAIN
TRAÎNEAU

V

VEILLÉE
VISITER
VŒUX
VOYAGER

R	E	R	O	C	E	D	S	C	R	N	J	C	A	D	E	A	U	X	R
C	L	O	C	H	E	T	T	E	N	I	O	D	X	U	E	O	V	E	S
R	E	T	E	F	I	O	N	J	M	A	I	F	R	O	R	F	J	E	O
R	E	T	N	A	H	C	A	A	O	O	L	E	F	E	F	O	I	E	U
C	Y	E	H	C	O	L	C	E	R	U	G	B	V	U	U	F	P	L	P
U	E	U	E	N	A	V	H	F	N	N	E	E	R	I	O	S	R	L	E
I	O	R	T	C	O	N	E	T	A	C	I	T	S	E	N	B	E	I	R
S	B	R	I	Y	R	D	T	M	N	L	H	S	N	O	E	C	S	E	R
I	E	O	A	R	N	I	E	I	L	A	A	A	B	I	O	F	E	V	E
N	E	G	U	I	U	R	R	O	Q	N	F	N	N	N	T	H	N	S	T
E	E	S	D	T	B	O	N	E	C	U	O	N	G	T	E	U	T	A	T
R	E	T	E	R	E	T	S	E	U	B	E	E	E	U	E	X	L	U	E
C	E	R	A	L	R	E	N	N	O	I	T	A	R	O	C	E	D	T	L
O	C	A	E	A	L	I	N	R	E	N	N	E	N	N	E	R	T	E	P
U	N	I	I	I	S	I	E	T	A	E	U	Q	I	S	U	M	O	R	M
R	A	N	E	A	T	U	E	N	R	X	N	H	J	E	U	N	E	I	E
O	I	E	G	T	N	R	N	V	O	A	I	E	H	C	E	R	C	E	I
N	B	A	T	I	R	E	U	O	R	V	I	P	A	R	E	N	T	E	O
N	M	U	O	A	E	A	E	O	E	E	L	N	E	E	R	I	O	B	J
E	A	N	E	I	G	E	C	R	T	L	M	P	R	E	T	I	S	I	V

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : JOYEUX NOËL

C'est Noël, amusons-nous AVEC BiCOLO

POINT à POINT

Les zidentiks

Identifie les 2 illustrations qui sont exactement pareilles.

1 2 3 4 5 6 7 8

RÉPONSE : 3 ET 8

COLORIAGE

Mon Piou ©

Sudoku 4 x 4

1		4	
	2		
		3	
	1		4

COMPLÈTE LA GRILLE AVEC DES CHIFFRES DE 1 À 4, EN TE RAPPELANT QUE :

- Un chiffre ne doit apparaître qu'une seule fois par rangée;
- Un chiffre ne doit apparaître qu'une seule fois par colonne;
- Un chiffre ne doit apparaître qu'une seule fois par boîte de 4 carrés.

1	3	4	2
4	2	1	3
2	4	3	1
3	1	2	4

Joyeux Noël 2017
Bonne et sainte année 2018

(200e anniversaire de l'Église catholique dans l'Ouest et le Nord du Canada)

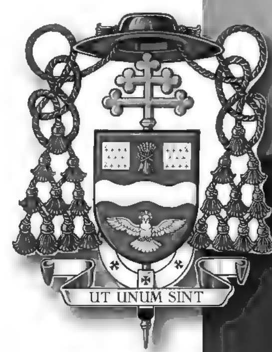


Oser y croire, Oser la rencontre

« Réveille-toi, ô toi qui dors, relève-toi d'entre les morts, et le Christ t'illuminera » (Éphésiens 5, 14).

Avec mes prières et mes meilleurs vœux
à toutes et à tous, en Notre Seigneur Jésus Christ.

Monseigneur Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface







Oser croire à un sens à la vie, et que le meilleur est à venir.
Oser rencontrer véritablement Jésus, notre Sauveur, en cet Enfant.
Oser aimer dans le quotidien de sorte que tous le rencontrent.

Noël, un temps de rencontres avec la famille, les amis, les connaissances, voire même l'étranger et le pauvre. Un temps de Vie, de Joie et de Paix.



Célébrer le moment présent

Un homme en fauteuil roulant me rend visite chaque mercredi. Il s'agit de notre petit rite hebdomadaire. Il est mon grand « petit prince » (1) , je suis son renard méfiant. Je voudrais être apprivoisé par cet homme en m'inspirant de son univers hors du commun. J'ai atterri sur cette planète et, par un heureux hasard, nos chemins se sont croisés dans un désert dépourvu de repères. Un lien d'amitié s'est tissé entre le sauvage et le sage lorsqu'il a tendu sa main pour m'entraîner vers son oasis. Il était la source d'inspiration d'un assoiffé qui cherchait des réponses aux tracas du train-train quotidien. Depuis lors, il est devenu mon moine… mon gourou déguisé en âme sœur. Ce philosophe m'inspire à vivre pour le moment présent et à valoriser mes facultés, car la santé et le bienêtre de soi sont des cadeaux tombés du ciel, mais ces dons peuvent aussi bien être enlevés sans avertissement. Comme le dit Job dans l'*Ancien Testament* : « l'Éternel a donné, l'Éternel a repris, béni soit Son Nom ». Alors, chaque fois que je côtoie ce cher prince, il m'apprivoise peu à peu en me faisant constater que la vie est belle malgré tout.

Même les bulletins de nouvelles apocalyptiques ne parviennent pas à ébranler l'équilibre de ce pilier exemplaire. La vie reprend de l'espoir quand j'entends les roues de son fauteuil s'approcher de ma cellule de captif. Il est toujours souriant et de bonne humeur comme un printemps perpétuel qui permet à la rose de s'épanouir chaque jour de l'année. Il aime fréquenter les sanctuaires où la paix règne. J'ai hâte de retrouver son gite sécuritaire là où résonnent ses paroles calmantes. Il répète ce qu'Eckhart Tolle écrit dans son livre *Nouvelle Terre* : « Il est nécessaire de prendre le temps de se ressourcer et de relâcher les conflits temporels entre les humains. » (2) C'est lui, mon prince, qui m'apprivoise doucement et m'inspire en me rappelant de ne pas craindre la guerre de la vie quotidienne, car en prenant le temps d'admirer la beauté de la vie qui nous entoure, nous nous retrouvons dans un tout autre monde. Béni soit-il d'avoir accepté de vivre pleinement malgré ses défis physiques.



photo : Gracieuseté Yolanda Paulsen

Dessin réalisé par la conjointe de Fernand Saurette, Yolanda "Azul" Paulsen, inspiré du Petit prince.

Fernand Saurette

(1) De Saint-Exupéry, Antoine. 1999. *Le petit prince*. Collection Folio (no 3200) Gallimard, France.

(2) Tolle, Eckhart. 2005. *Nouvelle Terre*. Ariane Éditions inc. /Flammarion Québec.





Rester forte quand tout s'écroule



photo : Gracieuseté Julie

« Les vrais héros ne portent pas de cape. Parfois, nous devons être notre propre Superman », Julie.

Lorsque j'ai entendu parler de ce projet de témoignage, je me suis posé la question suivante : est-ce vraiment moi ? J'avoue que je ne savais trop quoi répondre… même si dans le plus profond de mon âme, je savais parfaitement que je fais partie de ceux et celles qui sacrifient plusieurs éléments de leur vie pour s'occuper d'un être cher qui est tombé malade. Pourtant, j'ai souvent tendance à le nier…

Nous sommes une famille militaire. Mon mari est dans les forces armées canadiennes depuis près de 20 ans. Nous avons deux belles filles aujourd'hui âgées de 11 et 13 ans. Et plusieurs animaux ! Comme la plupart des familles militaires, nous avons déménagé plusieurs fois à travers le Canada. Tous les deux originaires du Québec, nous avons habité l'Ontario pendant 8 ans, pour ensuite nous installer 3 ans à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest et depuis maintenant 4 ans, nous sommes ici à Winnipeg, au Manitoba.

La famille, c'est notre noyau. Nous quatre et nos animaux. Nous n'avons jamais vécu près de notre famille immédiate et nous avons tissé des liens serrés avec des amis qui sont devenus un peu avec le temps notre famille. Mais encore là, trop souvent, nous avons dû vivre des séparations à multiples reprises puisque ces amis ou même nous-mêmes avons dû déménager. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur mes parents à travers toutes ces années. Et seulement un ou deux amis nous sont restés fidèles depuis tout ce temps, malgré la distance. Aller porter les enfants chez les grands-parents pour un soir, pour avoir un peu de répit, nous n'avons jamais eu cette chance-là.

En 2004, nous avons accueilli notre première belle petite fille ! Née 5 semaines à l'avance, mais en parfaite santé ! Deux ans plus tard, en 2006, notre famille s'est complétée avec l'arrivée de notre deuxième belle petite fille, elle aussi en pleine santé ! L'année 2006 a été riche en émotions puisque malgré toute la joie que nous avions avec la naissance de notre fille, papa fut déployé en Afghanistan. L'année comptant le plus de nos soldats décédés… Avec le temps de préparation et la mission même, ce déploiement dura un an. J'ai pu compter sur l'aide précieuse de mes parents. Après le retour à une vie un peu plus tranquille, en 2008, mon père est tombé très malade au Québec. Tumeur au cerveau incurable. Nous avons fait tout ce qui était possible pour être là avec lui. Toutefois, ne pas pouvoir être plus prêt plus souvent de ceux que nous aimons dans des moments comme ceux-là est extrêmement difficile. Je remercie la vie puisque j'ai pu être là lorsqu'il est parti.

Les années suivantes étaient un peu plus stables, bien que nous ayons été relocalisés à l'autre bout du pays en 2010. Ces 3 années furent riches en expérience de vie. Aucun regret, une très belle aventure en soi et quelques déploiements ici et là ! En 2013, encore une fois, nous avons plié bagage et nous sommes revenus vers l'est pour nous établir au Manitoba. Un changement de position pour mon mari qui allait devenir instructeur de survie, ce qui l'emmena à voyager très souvent dans le monde pour les 3 années suivantes.

C'est en octobre 2014 que tout a basculé. Je venais de commencer un nouveau travail qui m'emmenait à me déplacer à travers le Manitoba. Après, entre autres, une perte de poids extrêmement rapide et une soif sans fin, le tout lorsque mon mari était à l'extérieur, je savais que quelque chose n'allait pas du tout avec notre plus jeune. La veille avant de commencer mon nouveau travail, une visite rapide chez le docteur. « Madame, votre fille a le diabète juvénile de type 1. Vous devez aller à l'urgence tout de suite. Une équipe vous y attendra. » Diabète de type 1. Je lui ai donné trop de sucre, trop de jus, trop de lait au chocolat, qu'ai-je fait de mal, je, je, je… » Mon mari est revenu et nous avons été en formation intense tous les quatre à l'hôpital pendant 3 jours pour apprendre tout ce que nous devions savoir à propos de cette maladie incurable, bien qu'heureusement gérable. Psychologue, diététicienne, nutritionniste, infirmière, docteur, etc. Une équipe formidable. Jamais je n'aurais cru que notre fille aurait dorénavant à recevoir des injections d'insuline quatre fois par jour, tester sa glycémie plusieurs fois par jour, ajuster sa nutrition, ajuster les sorties et les temps de jeu, d'activité physique, etc. Le diabète de type 1, c'est le pancréas qui cesse de fonctionner. Pour le moment, il n'y a pas de traitement médical. Comme c'est une maladie grave, considérée comme un handicap, mais qui peut se gérer, notre fille est dépendante de l'insuline pour vivre… Évidemment, un diagnostic de cette sorte affecte toutes les sphères de la vie, que l'on parle d'émotions ou de finances… Disons que ça remet les priorités aux bonnes places ! Nous avons dû et continuons de nous ajuster tous les jours. Pas le choix, malgré toutes les frustrations, la peur et la colère. Comment allais-je m'ajuster dans mon nouveau travail ? Plusieurs questions, angoisses, insécurités. J'ai eu la chance de trouver l'emploi idéal 5 mois plus tard. Dieu merci ! Un emploi beaucoup plus stable et flexible. La vie est drôlement bien faite, même dans les moments les plus sombres ! J'en suis extrêmement reconnaissante !

Toujours en continuant à vivre au jour le jour avec cette maladie, c'est l'an dernier, en 2016, que j'ai appris la vraie définition du mot « résilience ». Septembre 2016. Ma mère, toujours au Québec, nous apprend qu'elle a le cancer du sein et qu'elle devra entreprendre des traitements de chimiothérapie intense. Et un mois plus tard, mon mari est diagnostiqué avec le « PTSD » (Trouble de stress post-traumatique, TSPT). Il n'y a aucune préparation pour recevoir ce genre de nouvelles. Choc. Aucun mot. J'ai l'impression que tout tombe autour de moi. Mais, je DOIS trouver les forces nécessaires pour rester forte et continuer à prendre soin des enfants, de mon mari et de ma mère. Et surtout de moi-même. Pas le choix. Loin d'être évident... surtout quand moi-même, je vis avec de l'anxiété depuis des années. Ma mère, celle qui m'a tout donné, a à son tour besoin de moi. Trouver les forces nécessaires, le temps, l'argent, pour aller la voir durant ses traitements du mieux que je peux. Tout en commençant une thérapie avec mon mari pour le PTSD, tout en gérant quotidiennement le diabète (qui, soit dit en passant, est très affecté en situation de stress et de puberté…), tout en continuant à essayer de briller au travail, sans oublier notre autre fille qui est au début de l'adolescence et qui a besoin de nous, tout en essayant de vivre une vie « normale »… Mais je dois avouer que cette période, je ne la vis pas, je la « survis ».

En résumé, le diabète juvénile de type 1 doit se gérer tous les jours. Le cancer, c'est une bataille à plein temps, contre le temps, très intense qui sera gagnée parce que ma mère va aller jusqu'au bout. Le positivisme, c'est la clé du succès lorsqu'on parle de maladie. On fonce, sans arrêter. Le PTSD, c'est un combat intérieur qui s'est déclaré des années après avoir été à la « vraie » guerre. Cette condition a pris une grande place dans nos vies, de façon sournoise et très présente, sans qu'on s'en aperçoive réellement. Il n'y a pas de solution rapide pour réduire les symptômes. Ça prend du temps. Beaucoup de temps. Tout ceci, sans parler du stigma autour de ces maladies « invisibles », mais tellement réelles.

Aujourd'hui, quand je regarde tout cela, je me demande comment j'ai fait. Comment je fais encore aujourd'hui... Quand on prend l'avion, les consignes de sécurité qui sont données sont de mettre son masque d'oxygène avant n'importe qui d'autre, afin de pouvoir ensuite venir en aide aux autres. C'est ce que je fais. Je donne des cours d'entraînement physique en groupe et je crois sincèrement que l'enseignement d'activité physique a été et sera encore longtemps ma bouée de sauvetage.

On dit que ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort. Je dois être extrêmement forte en faisant face à tout cela! Je DOIS être forte. Sinon, qui le sera? La question ultime qui demeure toujours dans ma tête, « qui s'occupera de moi »? Je suis humaine comme tout le monde et j'ai mes limites. Non, je ne suis pas toujours forte et oui, il m'arrive d'être à bout de patience. Je ne suis pas du genre à accepter de l'aide facilement. Nous nous sommes toujours débrouillés seuls. Mon point faible est justement d'accepter d'avoir de l'aide. Mais, comme toute autre chose, on apprend tranquillement.

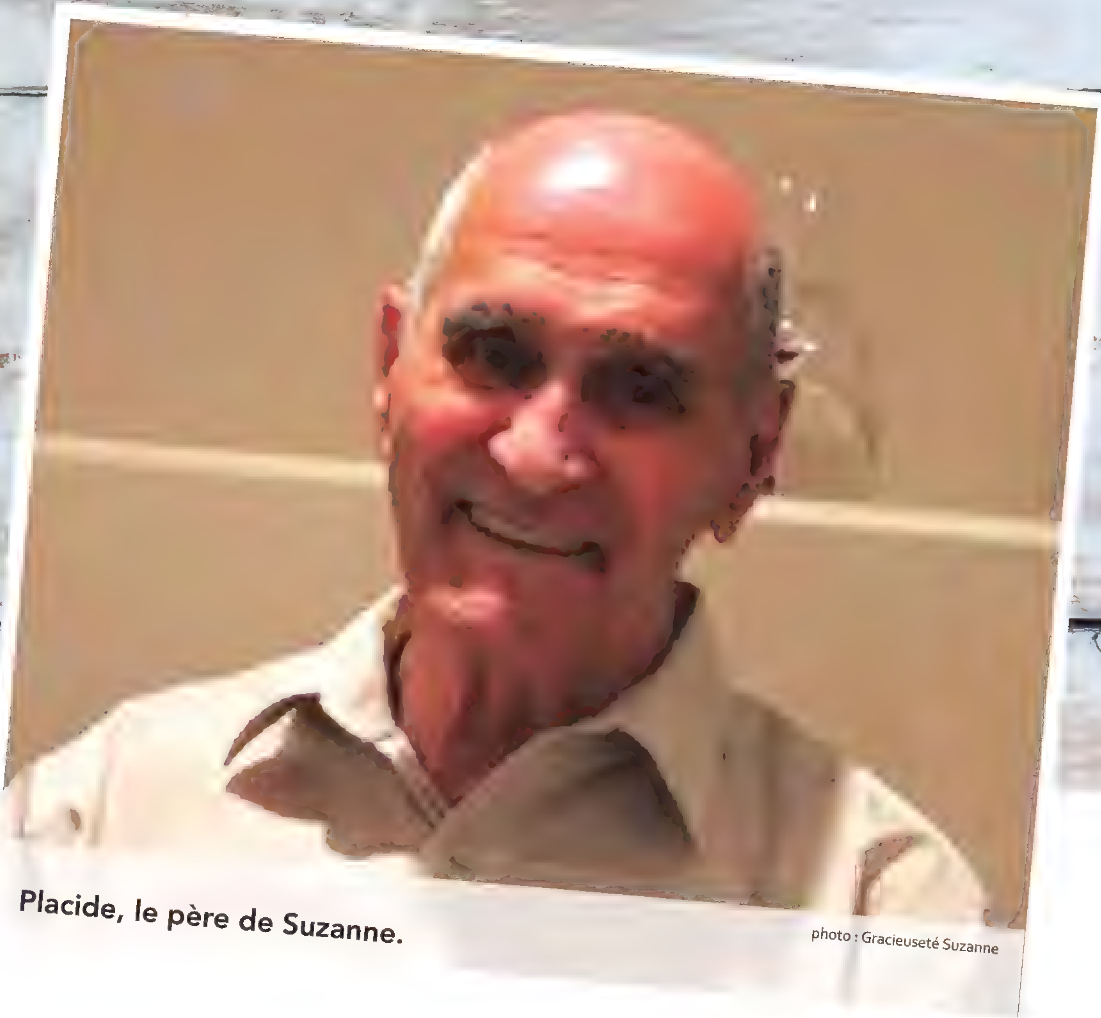
La maladie ne prend malheureusement pas de congé! Mon histoire, je la partage, de façon humble, sincère et avec beaucoup de vulnérabilité. Ce n'est pas facile. Pas pour avoir de la pitié. Pas pour attirer l'attention. Pas pour me plaindre. Mais pour aider d'autres gens qui, comme moi, ne se reconnaissent pas nécessairement dans la définition d'une personne aidante… et de tout ce que ça implique. Je n'ai pas mis ma carrière en suspens pour m'occuper des gens malades autour de moi. Mais combien de fois ai-je changé d'emploi au cours des 15 dernières années? Combien d'animaux ai-je accepté d'accueillir pour le côté thérapeutique qu'ils apportent dans la maladie? Combien de fois ai-je dû prendre les mesures nécessaires pour maintenir ma santé physique et mentale? J'ai fait et je continue énormément à faire de gros sacrifices dans ma vie, que ce soit au niveau de mes propres ambitions, de la gestion de mon temps, de ma carrière. Tout est une question de choix et tout le monde a des problèmes, me direz-vous...! Mettre mes rêves, mes passions, mes désirs, mes besoins entre parenthèses afin de venir en aide à mes filles, mon mari, mes parents, je l'ai fait. Des points d'exclamation, des points d'interrogation aussi, j'en ai connu es! Mais, je sais que le point final, ce n'est pas pour demain! Merci à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, me donnent un coup de main. Votre appui m'aide à ajouter trois petits points ou un point-virgule lorsque j'ai besoin de prendre mon souffle. ;) Merci!

Julie





Il me conseille avec ses yeux



Placide, le père de Suzanne.

photo : Gracieuseté Suzanne

En honorant son nom, mon père Placide a vécu une vie riche d'amour et de joie. Papa vient de célébrer son 90e anniversaire de naissance. Calme et doux, il donnait toujours des conseils sages qui t'obligeaient de penser aux autres en premier et à soi-même en dernier. Avec une famille de six enfants, nous vivions dans la pauvreté, mais toujours avec humour et amour. Il nous a appris à travailler fort et honnêtement avec l'esprit de faire de son mieux pour bien réussir. Il nous a appris beaucoup de belles choses, mon papa.

Depuis plusieurs années, Placide souffre de démence. Il pleure chaque soir pensant que personne ne lui rend visite. Il se demande : « Qu'est-ce que j'ai fait pour que le Bon Dieu me mette en prison comme ça? » Rien, papa. Tu oublies que tu es malade, que tu ne peux presque plus marcher, que tu es presque aveugle, que tu penses que je suis ta sœur et non ta fille. Je ris, il rit, nous rions tous.

Mon cœur se brise chaque fois que je lui rends visite, mais je sais qu'il adore me voir. On parle toujours de sa jeunesse et j'écoute les mêmes histoires mille et une fois. Il remonte mon esprit, soulage mon cœur et me fait rire, souvent à sanglots. Les autres petits vieux pensent que nous sommes fous et nous rions plus fort.

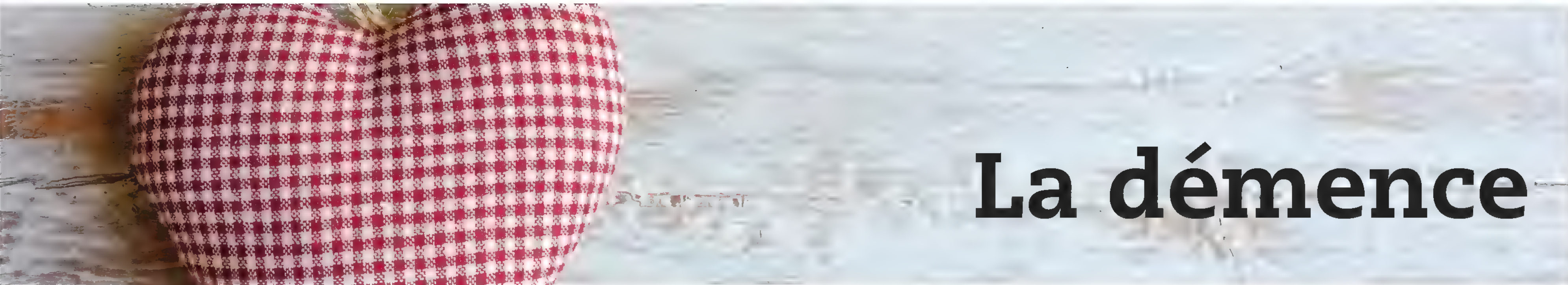
J'aime mon papa énormément. Il me conseille d'être ouverte et attentive envers moi et les autres, envers les évènements qui peuvent me causer des ennuis ou des inquiétudes. Cette grande ouverture d'esprit vient automatiquement et placidement. Il dit qu'il faut faire attention et ne pas aller trop vite, que la patience est une vertu que je dois pratiquer. Il faut être à point, mais pas trop sur le sujet et faire attention de ne pas blesser nos proches.

Nous sommes tous vulnérables et la vie peut être difficile et triste. Avec le courage et l'amour, nous réussissons à trouver la joie d'une vie simple et fructueuse.

Placide et Cécile nous ont appris que la famille et les amis sont importants et qu'on doit les nourrir pour que nous vivions pleinement et joyeusement.

Même après toutes ces années, il me conseille avec ses yeux, son sourire et ses gestes doux. Je t'aime papa, bon anniversaire.

Ta fille,
Suzanne



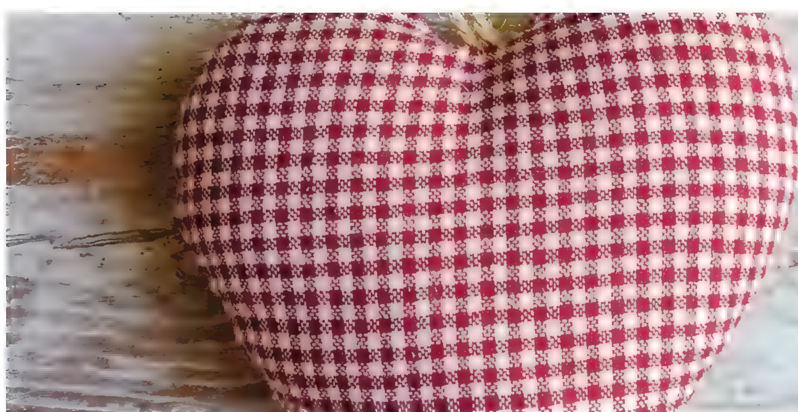
La démence

La démence, c'est quoi cette maladie choquante,
Qu'elle fasse en lui un mélange en tout temps?
S'il n'est plus là, où donc est-il parti?

La progression avance et le cœur est plein d'ennui.
On ne le reconnaît pas, chaque injure incontrôlable,
Sa colère de l'inconnu sans faute insupportable.
Il sacre, il frappe, il boude, il pleure
Un adulte sans raison, un bébé rempli de peur.

Sa torture oubliée, lui n'en sait rien,
Écrasé de peine, moi j'en ai plein.

Anonyme



La bataille d'une mère pour le bilinguisme

Ma mère, Carole Martel, est francophone et mon père, Bob Saelens, est anglophone. Mon frère Eric et ma sœur Stéfanie sont tous les deux bilingues. En grandissant, l'environnement à la maison était plutôt en français. Ma mère parlait seulement en français avec nous, les enfants, car c'était très important pour elle que nous connaissions non seulement notre culture, nos racines, mais que nous puissions parler en français.

Ma mère a toujours fait un grand effort pour s'assurer que tout soit en français à la maison, tels les livres, les films, les cassettes de musique ainsi que les conversations, même si les gens autour de nous, qui incluent mon père, étaient anglophones. Ma mère était fière d'être francophone et elle voulait transmettre cette fierté à ses enfants.

Malentendante à 2 ans

À l'âge de 2 ans et demi, mes parents ont appris que j'étais malentendante. J'avais une perte d'ouïe sévère et je devais porter des appareils auditifs. Mes parents étaient bouleversés! Notre routine n'était plus la même. L'audiologiste nous avait dit que nous devrions seulement parler en anglais, car deux langues seraient trop difficiles à apprendre pour un enfant malentendant. Ma mère était tellement déçue du fait que je n'allais pas apprendre à parler en français et que je ne pourrais pas faire partie des conversations avec sa grande famille et ma parenté. À ce point-là, ma mère a commencé à faire de la recherche. Elle a trouvé de l'information sur Internet au sujet des enfants malentendants. Elle a aussi parlé aux enseignants et aux gens qui travaillaient avec les enfants malentendants. Elle a contacté des spécialistes de la province du Québec pour voir s'ils avaient eu des cas semblables. Après avoir fait toute cette recherche, elle a pris la décision que j'allais apprendre le français en premier, suivi de l'anglais.

J'étais le premier enfant malentendant au Manitoba, qui apprenait deux langues. C'était un très grand défi pour ma mère, car il y avait un gros manque de services et de ressources en français. Étant francophone, je ne pouvais pas profiter des programmes préscolaires existants de la Society for Manitobans with Disabilities (SMD) pour les anglophones (soit 48 heures par mois). Ma mère a dû faire bien des démarches pour enfin avoir quelques services en français. La SMD m'a alloué une orthophoniste deux heures par mois, mais elle n'avait aucune ressource en français. Pour compenser le manque de services, ma mère a embauché une orthophoniste privée et a pris un congé sans solde pendant cinq ans afin d'essayer de combler ce manque.

Un défi additionnel était que je n'entendais pas les sons aigus (s, f, k) même en portant mes appareils, donc il fallait trouver d'autres moyens pour m'enseigner comment reconnaître et reproduire ces sons, qui étaient nécessaires pour le développement du langage. Ma mère a entrepris cette énorme tâche avec l'aide de l'orthophoniste et, à la longue, j'ai appris à écouter, à entendre et à parler, mais ce fut un long processus qui a demandé beaucoup de patience et de pratique. Pour un enfant entendant, la mise en place de la communication orale se fait naturellement, par absorption des paroles qu'il entend prononcer autour de lui. Pour un enfant malentendant, l'acquisition de la communication orale ne peut se faire par cette absorption des paroles, mais nécessite des moyens particuliers, c'est-à-dire, un apprentissage plus direct pour apprendre à communiquer.



Danika Saelens, à droite sur la photo, entourée de son père Bob Saelens, sa mère Carole Martel, son frère Eric et sa sœur Stéfanie.

photo : Gracieuseté Danika Saelens

Sourde à 6 ans

À l'âge de 6 ans, j'ai fait face à un autre obstacle. Je suis tombée sur des tuiles de céramique autour d'un foyer et j'ai perdu toute mon ouïe. J'étais complètement sourde. Ma mère était bouleversée, mais malgré les recommandations des spécialistes à la SMD qui lui conseillaient que j'apprenne le langage des signes, ma mère refusait cette option. Elle voulait que j'apprenne à parler et que je puisse entendre et que je fasse partie du monde entendant. Elle a entrepris d'autres recherches et a appris que j'étais maintenant candidate pour un implant cochléaire. Un implant cochléaire agit comme un pont pour faire voyager les vibrations sonores vers le nerf auditif lorsque certaines parties de l'oreille ne fonctionnent plus. Il est composé d'une partie extérieure qui capte le son, et une partie implantée sous la peau, qui reçoit le son et qui le transmet à des électrodes, qui stimulent ensuite le nerf auditif. La décision était prise, j'allais avoir un implant cochléaire. Nous sommes allés à Ottawa pour la chirurgie et tout s'est bien déroulé. Maintenant, il faut noter qu'avec un implant cochléaire, on n'entend pas de la même façon, donc il fallait que je réapprenne comment entendre, car tous les sons étaient différents, et en plus je pouvais maintenant entendre les sons aigus. Auparavant, mes appareils auditifs amplifiaient seulement les sons. Avec l'implant, je n'ai aucun problème à entendre même les très petits sons, comme les oiseaux et les bruissements de feuilles. Le problème est la clarté des sons. Je les entends, mais je ne peux pas les identifier et j'ai aussi de la difficulté à localiser les sons. Quand il y a beaucoup de bruit, les sons se mélangent tous ensemble et ils deviennent très difficiles à différencier.

Période d'adaptation

Avec l'implant cochléaire, il y a eu une période de réadaptation. J'ai dû suivre des sessions de thérapie pendant de nombreuses années et travailler avec plusieurs spécialistes, tels que : des orthopédagogues, des orthophonistes, des thérapeutes, des tutrices, des aides-auxiliaires, des audiologistes, etc. Ma mère venait à chacune des sessions de thérapie et à toutes les rencontres à l'école pour s'assurer que tous les professionnels comprenaient les difficultés auxquelles un enfant malentendant faisait face. Elle s'assurait que tous étaient bien sur la même page et que tous les services étaient en place. En plus, elle passait du temps avec moi quotidiennement pour travailler les sons, le vocabulaire, les devoirs, etc., et même, quand on jouait des jeux, elle travaillait des concepts, elle avait un but en tête pour chacune des activités. C'était long, c'était ennuyant, mais c'était nécessaire.

Nouvel apprentissage

J'ai fréquenté une école régulière (l'École Christine-Lespérance et ensuite le Centre scolaire Léo-Rémillard) et j'ai été intégrée avec mes pairs. J'avais un retard de langage de deux ans, donc j'avais une aide-auxiliaire à temps plein qui travaillait uniquement avec moi pour m'aider à comprendre et à maîtriser les concepts enseignés. Une fois par semaine, j'allais à des sessions de thérapie pour développer mon langage. Ma mère et l'aide-auxiliaire étaient aussi présentes afin de pouvoir travailler les techniques apprises, par la thérapeute, à l'école et à la maison. À ce point-là, je ne parlais pas encore l'anglais, car c'était important d'avoir une bonne base en français. Lorsque j'ai débuté la deuxième année, ma mère a pris la décision qu'il fallait commencer à introduire l'anglais. C'était tout à recommencer, mais cette fois-ci, en anglais. Je détestais l'anglais, je ne voulais parler que le français. Encore une fois, il fallait apprendre du nouveau vocabulaire, et il y avait aussi de nouveaux sons en anglais tels que le « th », la prononciation des « r », « g », « ch », « h », etc., le cerveau ne reconnaissait pas ces sons. Ma mère, avec l'aide de la thérapeute, a passé beaucoup de temps avec moi pour travailler les nouveaux sons. J'avais aussi des sessions privées, deux fois par semaine, avec deux tutrices pour travailler non seulement le français, mais maintenant l'anglais.

Au courant de mes années à l'école et à l'Université de Saint-Boniface, j'ai dû travailler très fort afin de pouvoir réussir. J'ai aussi eu beaucoup d'aide et d'appui de ma mère, ainsi que de nombreux professionnels qui faisaient partie de l'équipe. Dès le début, lorsqu'on m'a diagnostiqué une perte d'ouïe, mes parents étaient là pour moi, en particulier ma mère. Elle s'est toujours portée à ma défense et encore aujourd'hui, elle est avocate et me montre l'importance d'être assertive et d'avoir confiance en moi-même.

Enfin, malgré tous les obstacles, j'ai persévéré et je suis fière de dire que je suis complètement bilingue. Présentement, j'occupe un poste au gouvernement fédéral, grâce à mon bilinguisme, et je prends conscience des nombreuses occasions qui me sont offertes étant donné que je suis bilingue. Je suis très reconnaissante envers ma mère pour tous ses efforts au courant de ma vie. Maintenant, c'est à moi de continuer à perfectionner mon français et plus tard à transmettre les mêmes valeurs à mes enfants.

Danika Saelens





Pour que ma fille devienne une adulte heureuse

Lorsque j'ai appris le handicap de ma fille, je me suis trouvé devant une grande inconnue. C'est quelque chose que je ne connaissais pas. Je ne savais pas du tout ce qu'était la paralysie cérébrale. Donc, je ne savais pas par où commencer.

Le premier changement dans ma vie quand j'ai appris la condition de ma fille a été de vouloir en apprendre davantage à ce sujet et ainsi savoir à quoi s'attendre comme parent. J'ai fait beaucoup de recherches personnelles pour bien vivre le quotidien.

La paralysie cérébrale, c'est une condition qui affecte plusieurs personnes, mais l'impact sur chaque individu peut varier. Cela peut aller de mouvements très restreints du doigt, par exemple, à quelqu'un qui est en fauteuil roulant ou qui a besoin de soins 24 heures sur 24. L'éventail des conditions médicales est énorme. Lors de sa naissance, ma fille a eu un manque d'oxygène, ce qui a affecté le développement de son cerveau. Malheureusement, il n'y a actuellement pas de traitement disponible. Ma fille suit par contre une thérapie afin de faciliter sa vie.

La condition de ma fille a évidemment eu un impact sur ma vie sociale. En fait, pendant un certain temps, je n'avais tout simplement plus de vie sociale, car je devais m'occuper tout le temps de ma fille. Avant, je faisais du sport, je donnais des cours deux fois par semaine. J'ai dû tout mettre entre parenthèses. Je pensais pourtant que cela ne durerait que quelques semaines... Puis, j'ai pris conscience que je devais mettre une croix sur mes activités sociales.

Avoir un enfant handicapé coûte aussi très cher, en temps et en argent. Durant la première année, j'ai utilisé l'ensemble de mes vacances pour être à l'hôpital avec ma fille. Tout coûte plus cher! Au début, un organisme nous a fourni du matériel afin de nous aider. Heureusement, ma fille a besoin de peu de soins médicaux. Ma fille a eu une marchette et un vélo grâce à la Cerebral Palsy Association of Manitoba (CPAM). Il y a d'ailleurs annuellement une collecte de fonds par l'entremise d'une course à vélo. En 2018, cette course aura lieu le 10 mars.

Il y a trois ans, j'ai commencé à penser à ce qui arrivera lorsque je ne serai plus là. Qui prendra soin de ma fille ? Je ne veux pas qu'elle vive sous le seuil de la pauvreté lorsque sa mère et moi serons décédés. Je réfléchis constamment à l'après afin que ma fille puisse vivre avec au moins le minimum.

Avant la naissance de ma fille, je ne participais pas aux activités des différentes associations venant en aide aux personnes atteintes d'un handicap. Je comprends aujourd'hui l'importance de ces associations. Il devrait y avoir un meilleur effort de communication auprès des parents pour les informer qu'ils entrent dans un monde nouveau et qu'il y a des organismes qui peuvent les aider. De mon côté, c'est vraiment par hasard que j'ai pris connaissance de l'existence de l'association de la paralysie cérébrale et de sa course à vélo lorsque ma fille avait deux ans. Ce qu'il faudrait de la part des professionnels de la santé de premières lignes, c'est d'informer les parents des ressources disponibles. Les associations sont très importantes et font énormément pour les parents et les enfants avec les moyens mis à leur disposition. Elles font un travail indispensable et il faut que ce travail se poursuive.

Comme père, je vais faire de mon mieux pour que ma fille devienne une adulte heureuse. Maintenant, je mets toutes mes énergies pour qu'elle ait une vie aussi normale que possible et qu'elle en profite au maximum, comme tous les autres enfants.

Enfin, je souhaite partager que ce n'est pas toujours facile d'être un aidant naturel, mais cela apporte énormément. Beaucoup de gens vivent des épreuves différentes, mais tout aussi difficiles, ce qui me permet de relativiser ce que je vis moi-même au quotidien.

Franck B.



Adela

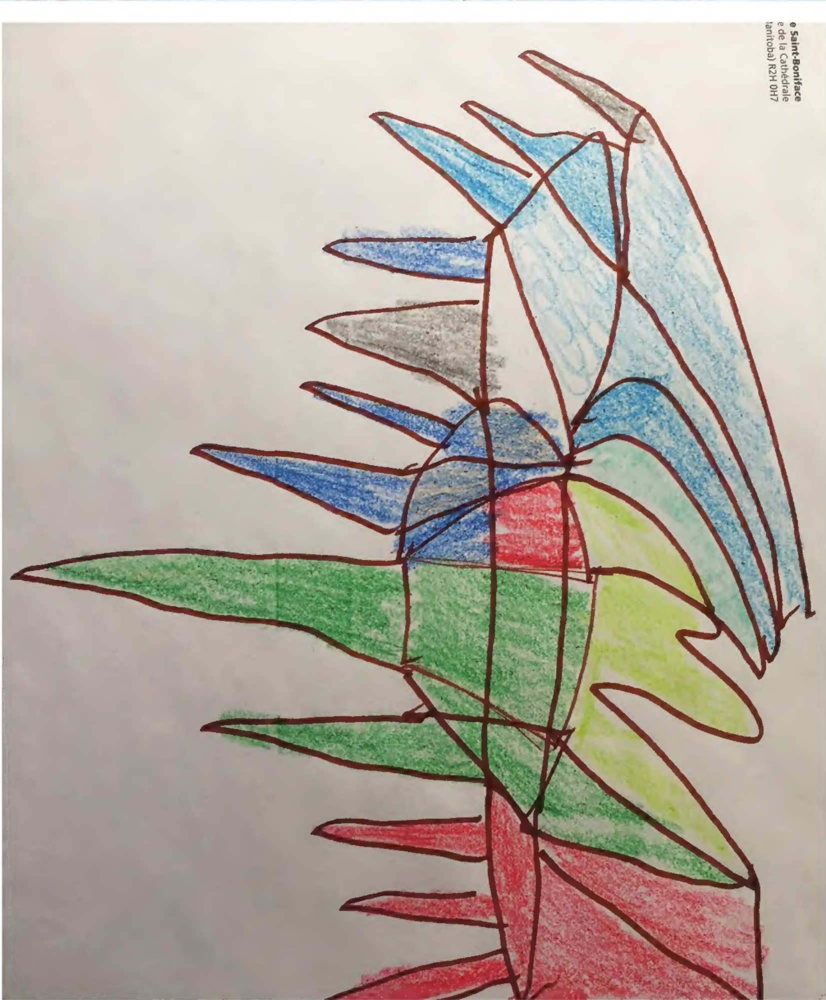


photo : Gracieuseté Maria Arentsen

Pablo aime s'exprimer au travers du dessin.

Mon frère Pablo est trisomique. Il est né en 1968, dans un petit village perdu dans le temps et dans l'espace. Au début, nos parents ne savaient pas trop comment s'y prendre. Mais ils ont vite compris qu'ils ne pouvaient pas rester dans ce village à mille milles des centres de médecine plus développés. Toute la famille a donc déménagé dans une ville un peu plus importante, avec plus de ressources. Il a fallu changer d'emploi, d'école, de maison… et laisser derrière nous les années les plus belles de nos vies.

Mais dans notre nouvelle ville, nous avions l'appui de la famille, notamment du frère de ma mère, Alberto. Un homme tranquille et solidaire. Il était toujours de bonne humeur et il passait chaque jour à la maison pour vérifier si tout allait bien. Lui et son épouse, Delia, une belle Italienne aux cheveux d'or ont fondé une institution (la première dans cette ville) pour accueillir et éduquer des personnes ayant des incapacités intellectuelles. Et ils ont dévoué une bonne partie de leur vie à cette mission : ramasser des fonds, travailler à la construction, embaucher le personnel… Dans cet environnement, les personnes comme mon frère pouvaient s'amuser, apprendre, se promener, faire de la musique, de la danse, pratiquer des sports… et créer des liens d'amitié. Au fil du temps, d'autres institutions comme celle-ci ont vu le jour.

Mon oncle et ma tante sont partis trop tôt. Mais leurs efforts ont changé le monde et leur œuvre ne cesse de grandir.

Quand notre mère est décédée, Pablo est allé vivre pendant 3 ans chez ma cousine Adela, leur fille, qui a pris soin de lui avec une dévotion et un amour inconditionnels. La maison de la famille de ma cousine était très petite, il n'y avait pas assez de chambres pour tout le monde. Alors, Adela a fermé son salon pour créer une chambre pour Pablo. Pendant 3 ans, sa maison était réduite et la famille a vécu dans l'inconfort pour pouvoir lui offrir ce dont il avait besoin. Pablo a passé 3 merveilleuses années chez Adela et sa famille. Il y a été profondément heureux. Tels parents, telle fille.

Maria Fernanda Arentsen